

Chambre des communes CANADA

Comité permanent de la condition féminine

FEWO • NUMÉRO 008 • 3° SESSION • 40° LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 31 mars 2010

Présidente

L'honorable Hedy Fry

Comité permanent de la condition féminine

Le mercredi 31 mars 2010

● (1530)

[Traduction]

La présidente (L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.)): Je déclare la séance ouverte. Il est 15 h 30, et tout le monde semble être ici.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous examinons la participation accrue des femmes dans les professions non traditionnelles. Aujourd'hui, nous entendrons des témoins du Conseil canadien des techniciens et technologues, M. LeBlond et M. Yaroslaw Zajac. De l'Université Carleton, nous entendrons Mme Hellemans, qui est professeure adjointe au Département de psychologie de l'Institut des neurosciences. Wendy Cukier, doyenne associée de la Ted Rogers School of Management de la Ryerson University témoignera à titre personnel.

Avant de commencer, je souhaite la bienvenue aux témoins et je les remercie d'avoir accepté de venir nous parler de ce qui est un sujet très important. Deuxièmement, j'aimerais vous faire part de certaines règles. Comme vous êtes trois groupes de témoins distincts — M. Leblond et M. Zajac représentent tous deux les techniciens et technologues —, chaque groupe aura 10 minutes pour présenter son témoignage. Nous allons vous chronométrer, puis il y aura une série de questions et réponses, qui sera également chronométrée.

Nous vous entendrons à tour de rôle selon l'ordre du jour. Nous commencerons donc avec le Conseil canadien des techniciens et technologues. Monsieur LeBlond et monsieur Zajac, vous pouvez décider de diviser votre temps en deux ou que l'un d'entre vous parle au nom des deux.

M. Yaroslaw Zajac (directeur général, Conseil canadien des techniciens et technologues (CCTT)): Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame la présidente, mesdames et messieurs, comme la présidente l'a mentionné, je suis Yaroslaw Zajac, le directeur général du Conseil canadien des techniciens et technologues. M. Isidore LeBlond, qui est directeur du Développement des programmes au Conseil canadien, est à mes côtés.

Nous vous remercions le plus sincèrement du monde de nous avoir invités. Nous sommes heureux de constater que le travail que nous faisons pour encourager les jeunes femmes à envisager des carrières dans le domaine des technologies a attiré votre attention et que vous nous avez invités à venir vous en parler. Merci beaucoup. Nous en sommes très reconnaissants.

Laissez-moi tout d'abord vous présenter le CCTT. Il s'agit de la fédération nationale qui regroupe les 10 associations provinciales qui décernent les titres de compétence des techniciens et des technologues de tout le pays. Nous sommes également l'organisme qui délivre l'agrément national aux programmes de technologie des collèges publics du Canada. À l'heure actuelle, il y a plus de

250 programmes de technologie agréés qui permettent à des étudiants d'acquérir les compétences dont notre économie aura besoin à l'avenir.

Nous représentons environ 53 000 techniciens et technologues agréés. Malheureusement, seulement 8,3 p. 100 de ces techniciens et technologues sont des femmes. Nous sommes très préoccupés par le taux de participation peu élevé des femmes dans ce domaine professionnel extrêmement important. Nous sommes pleinement conscients des enjeux humains dont vous traitez en tant que comité parlementaire. Vous avez abordé les questions du respect, des possibilités d'avancement et de l'élimination du fameux plafond de verre. Toutes ces questions sont d'une grande importance pour l'humanité.

J'aimerais également attirer l'attention du comité sur une question connexe qui concerne l'économie. Les techniciens, les technologues et les ingénieurs sont au centre de l'économie canadienne et ont une grande incidence sur sa croissance. Si la croissance de la productivité économique dépend de l'innovation, et, ce sont généralement les ingénieurs qui conçoivent, les technologues qui réalisent ces concepts en créant des systèmes, en les produisant et en assurant leur bon fonctionnement, et enfin, les techniciens qui les font fonctionner et les entretiennent. Cela est vrai pour tous les secteurs de l'économie canadienne, qu'il s'agisse des ressources, des services, du secteur manufacturier ou d'autres industries.

L'accroissement de la productivité dans quelque secteur que ce soit au Canada dépend effectivement de la technologie. Prenons le cas d'un hôpital ou d'un hôtel. Ces établissements font partie de l'industrie des services. Ils ont besoin des technologies et, par conséquent, des professionnels du milieu technologique qui sont les seuls à pouvoir les créer. En examinant ce scénario, il ne faut pas oublier que seulement 8,3 p. 100 de tous les techniciens et technologues du Canada sont des femmes. Les statistiques nationales indiquent que, même s'il y a 53 000 techniciens et technologues agréés, il y a, dans les faits, 375 000 personnes qui travaillent en tant que techniciens et technologues. Récemment, nous avons réalisé avec Ingénieurs Canada une étude, dont les résultats de laquelle ont montré que le taux de participation des femmes dans cette profession n'est que de 19 p. 100.

Il faut également tenir compte des projections actuelles concernant la cohorte de jeunes qui entreprennent leurs études postsecondaires. L'an dernier, en 2009, le groupe d'âge des 15 à 19 ans a atteint un sommet. Ce groupe d'âge perdra graduellement de l'importance, ce qui veut dire que de moins en moins de gens seront en âge d'entreprendre des études postsecondaires. Comme seulement 19 p. 100 des femmes de ce groupe choisissent une profession liée aux technologies, le nombre absolu de femmes représentées par ces 19 p. 100 continuera de chuter au cours des 10 prochaines années.

● (1535)

Nous devons donc faire augmenter le nombre total de techniciens, de technologues et de professionnels qui travaillent dans les domaines des technologies, et nous devons nous assurer que le nombre de femmes comprises dans ces 19 p. 100 augmente au lieu de diminuer.

Il ne s'agit pas uniquement d'une question d'égalité des sexes; je propose que l'on tienne également compte de l'équilibre des sexes parce que nous avons besoin de plus de femmes dans ce secteur économique. Nous avons besoin de plus de femmes dans ce secteur central dont dépend notre économie. Il est donc de la plus grande importance d'étudier les moyens possibles d'indiquer aux jeunes femmes que les carrières dans les professions technologiques sont intéressantes et enrichissantes, et contribuent à renforcer notre économie. C'est pour cette raison que nous travaillons sans relâche pour encourager les jeunes, et les jeunes femmes en particulier, à envisager une carrière dans les technologies.

Sur ce, je cède la parole à mon collègue, Isidore LeBlond.

M. Isidore LeBlond (directeur, Développement des programmes, Conseil canadien des techniciens et technologues (CCTT)): Merci, Yaro.

Bon après-midi tout le monde.

Notre message est clair. Comment Julie peut-elle envisager une carrière en tant que technicienne de qualité de l'eau ou en tant que technologue des produits alimentaires si elle ne sait pas que ces professions existent?

En septembre dernier, le Conseil canadien des techniciens et technologues a participé à la promotion des carrières en technologie au Mondial des métiers 2009, à Calgary. Les organisateurs de la Semaine nationale de la technologie et de TECHNO, les filles ont présenté cinq domaines au sein de la Maison du Canada, pour la toute première fois. Imaginez 5 000 étudiants, enseignants, éducateurs et parents qui défilent chaque jour, pendant cinq jours de suite, et qui découvrent tous les choix qui s'offrent à eux.

La Coalition canadienne des femmes en ingénierie, sciences, métiers et technologies en est un autre exemple. Du 13 au 15 mai de cette année, la coalition tiendra sa conférence biennale, à Winnipeg, au Manitoba. Mme Matsui, présidente sortante de la coalition, a déjà comparu devant le comité.

Les responsables de la Semaine nationale de la technologie et de TECHNO! Les filles se chargeront de mettre en oeuvre le programme pour jeunes durant la conférence de la Coalition. Il y aura quatre séances d'apprentissage interactives, de tournées et de démonstrations interactifs en temps réel. Chaque séance durera une demi-journée.

Nous aimerions attirer votre attention sur les résultats clés d'un sondage qui a récemment été réalisé dans les écoles secondaires de cinq villes canadiennes: Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax. La première constatation qui a découlé de ce sondage était que la majorité des jeunes femmes ne comprennent pas bien ce que peut leur apporter une carrière dans les sciences appliquées ou dans l'ingénierie; par conséquent, elles ne peuvent pas aspirer à l'une de ces carrières. Seulement 9 p. 100 des jeunes femmes interrogées ont affirmé avoir entendu parler de la Semaine nationale de la technologie. Pourtant, cette année, nous soulignons cette semaine spéciale pour la septième fois au Canada.

La majorité des jeunes femmes ont une perception négative des professions dans le domaine de l'ingénierie et des technologies. Contrairement aux jeunes hommes, les jeunes femmes n'ont pas de modèles qui les encouragent à envisager des carrières en technologie. L'objectif de TECHNO, les filles est de fournir de l'information sur ces carrières aux jeunes femmes en luttant contre les perceptions négatives.

Enfin, les parents sont trop peu nombreux à encourager leurs filles à étudier les mathématiques et les sciences.

Alors, que sont les points saillants du programme TECHNO, les filles? Premièrement, TECHNO, les filles est une marque déposée du Conseil canadien des techniciens et technologues. Deuxièmement, il s'agit d'une campagne de sensibilisation nationale qui vise à informer. Troisièmement, les responsables du programme cherchent à connaître l'histoire de femmes qui ont réussi dans le domaine et sont en train de créer une liste de champions, ainsi qu'une liste de mentors, pour que les jeunes femmes aient des modèles à suivre. Quatrièmement, Il y a un certain nombre de concours nationaux qui visent à encourager les jeunes — plus particulièrement les jeunes femmes —, à nous montrer leurs compétences dans un certain nombre de domaines. Enfin, nous faisons la promotion de camps technologiques et en organisons nous-mêmes. Ces camps sont habituellement tenus les samedis matin dans des collèges et prennent la forme de séances pratiques. Les jeunes femmes peuvent y participer avec l'un de leurs parents et ainsi avoir l'occasion de faire l'expérience des professions dans les domaines des sciences appliquées et de l'ingénierie. Ces camps ont lieu partout au pays et gagnent en popularité.

Le programme doit-il encore prendre de l'ampleur? Il est évident que oui. Avons-nous besoin de plus de ressources? Encore une fois, la réponse est oui. Nous travaillons en collaboration avec le secteur privé pour cela. Nous représentons 14 différents secteurs technologiques et nous mettons en oeuvre une campagne de sensibilisation majeure pour nous aider à promouvoir le programme. Nous parlons avec des travailleurs et des employeurs qui cherchent les techniciens et technologues de demain et nous espérons qu'ils feront partie de la solution.

Aujourd'hui, nous venons vous présenter trois recommandations. Tout d'abord, nous devons tous en faire davantage pour informer les jeunes femmes des nombreux choix de carrière disponibles par l'entremise de bourses, de mentors, de tribunes, comme les soirées d'orientation pour les étudiants et les parents, et de programmes d'emplois d'été pour les étudiantes de la 9^e à la 12^e année. Nous devons également renseigner les personnes qui ont de l'influence sur ces jeunes femmes — les conseillers en orientation, les enseignants et les parents — dont la tâche est énorme.

Deuxièmement, le Conseil canadien des techniciens et des technologues est heureux de pouvoir travailler en collaboration avec le Musée des sciences et de la technologie à la création de ZONES TECHNOLOGIQUES visant à promouvoir ces carrières en technologie.

● (1540)

Enfin, le Conseil canadien est un porte-parole important d'un programme national d'alternance travail-études, surtout dans les domaines des sciences appliquées et des technologies de l'ingénierie. Au Canada, les plus grandes réussites sont attribuables à une collaboration entre les secteurs privé et public, dans l'intérêt du bien commun. Ce sont nos suggestions.

Mesdames et messieurs, merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup.

Avant de continuer, j'aimerais vous parler d'une émission que j'aime beaucoup parce que je suis en quelque sorte une mordue de la technologie. Il s'agit de *NCIS*. La fille dans cette émission est une technologue délurée à la langue bien pendue. Je pense que TECHNO, les filles devrait la recruter en tant que modèle. Elle est absolument fabuleuse.

Maintenant, je donne la parole à Mme Hellemans de l'Université Carleton, du Département de psychologie de l'Institut des neurosciences. Vous avez 10 minutes.

Mme Kim Hellemans (professeure adjointe, Département de psychologie, Institut des neurosciences, Université Carleton): Bonjour, tout le monde. Bon après-midi. Je vous remercie de m'avoir invitée à vous adresser la parole aujourd'hui.

Je parlerai au nom de la Société des Canadiennes dans la science et la technologie. Je suis une femme qui fait carrière dans une profession non traditionnelle. Je suis neuroscientifique, ce qui fait penser à la plupart des gens que je suis infirmière. Non, je travaille dans le domaine des neurosciences.

● (1545)

[Français]

Je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui, d'autant plus que ce sujet me passionne particulièrement.

[Traduction]

J'ai déjà siégé au conseil d'administration de la Société des Canadiennes dans la science et la technologie. J'y ai siégé de 2006 à 2008. La Société est une oeuvre de bienfaisance enregistrée depuis 29 ans, et elle compte environ 200 membres dans tout le Canada, même si elle a son siège en Colombie-Britannique, plus particulièrement à Vancouver. La Société a des programmes pour les jeunes filles; l'un de ces programmes s'appelle « ms infinity ». Nous avons également des programmes pour les étudiantes à tous les cycles universitaires, pour les boursières de recherches postdoctorales, ainsi que pour les femmes qui poursuivent leur carrière dans les sciences, l'ingénierie et la technologie. Il y a également un programme pour les femmes immigrantes dans le domaine des sciences, le programme IWIS, dont je vais principalement parler aujourd'hui.

La Société des Canadiennes dans la science et la technologie a lancé le programme IWIS en 2001 afin d'appuyer les femmes professionnelles formées à l'étranger dans le domaine des sciences, de l'ingénierie et des technologies en favorisant leur intégration dans le milieu professionnel en Colombie-Britannique et au Canada tout en tenant compte de leurs études, de leur formation et de leur expérience.

Les responsables du programme IWIS ont récemment créé un bulletin d'information et un blogue. Le programme est bien présent sur Internet, et, dans mes notes, que je vous distribuerai, il y a l'adresse électronique où vous pouvez aller pour en savoir davantage.

J'aimerais parler un peu du contexte canadien. Rick Miner, qui est président émérite du Seneca College et consultant en relations humaines, a récemment déclaré que le Canada fait face à une population vieillissante et qu'une grave pénurie de travailleurs coïncidera avec un surplus d'emplois exigeant des compétences précises et un certain niveau d'étude. Il est estimé que, d'ici 2031, 80 p. 100 des nouveaux emplois devront être dotés à l'aide de travailleurs qualifiés ayant fait des études postsecondaires. Cette estimation est intéressante, surtout quand on la compare au taux actuel de 65 p. 100. La Société des Canadiennes dans la science et la technologie déclare qu'il est insensé d'exclure la moitié de la population canadienne de la participation aux domaines techniques.

Le programme IWIS fournit un appui unique aux femmes. Les objectifs globaux du programme IWIS sont la sensibilisation; le renforcement des capacités communautaires et individuelles des immigrantes dans les sciences, l'ingénierie et les technologies par la création de communautés et l'organisation d'événements de réseautage et de perfectionnement professionnel pour les immigrantes dans ces domaines. Depuis sa création, il y a huit ans, le programme a aidé des immigrantes dans les domaines des sciences, de l'ingénierie et des technologies à surmonter les obstacles pratiques et systémiques qui les empêchaient de trouver des emplois convenables en facilitant la participation communautaire, le mentorat et les occasions de réseautage au sein de cercles professionnels, et en créant des liens avec les employeurs locaux, les organismes d'établissement des immigrants et les services de placement. Le programme IWIS remplit toutes ces fonctions et est donc une communauté grandissante de femmes dynamiques aux capacités et au potentiel illimités.

Récemment, Ingénieurs Canada a créé un formulaire d'évaluation pour les ingénieurs qui arrivent de l'étranger, ce qui constitue une avancée positive. Cependant, les défis que doivent surmonter les hommes et les femmes qui immigrent au Canada sont uniques. Par exemple, les immigrantes ont moins souvent l'occasion d'apprendre l'anglais et le français, de se recycler et de trouver une communauté de femmes scientifiques. Les hommes et les femmes font face à des obstacles différents. Les programmes qui fonctionnent pour les hommes ne pourront donc pas nécessairement venir en aide aux femmes.

En février 2010, Statistique Canada a publié des données sur les immigrants qui exercent des professions réglementées, ce qui donne un bon aperçu du marché du travail au Canada. Par exemple, de 2001 à 2006, 42 p. 100 des immigrants qui se sont établis au Canada avaient un diplôme universitaire, par rapport à 16 p. 100 des Canadiens. En 2006, 41 p. 100 des immigrants qui avaient un diplôme universitaire et qui étaient en âge de travailler avaient fait des études dans des domaines qui sont typiquement réglementés, comme la santé, le droit et l'ingénierie. Parmi les immigrants diplômés à l'étranger, 52 p. 100 avaient un diplôme d'ingénierie, et parmi ceux-ci, 71 p. 100 étaient des hommes et 26 p. 100, des femmes; seulement 19 p. 100 d'entre eux travaillaient dans ce domaine: 20 p. 100 des hommes et 12 p. 100 des femmes.

À la Société des Canadiennes dans la science et la technologie et au programme IWIS, nous voulons aider les femmes directement. De fait, la directrice de notre programme IWIS est elle-même immigrante. Son nom est Gülnur Birol, et elle a immigré au Canada de la Turquie en 2005. Elle affirme:

Mon expérience en tant qu'immigrante a été pas mal différente puisque je suis arrivée des États-Unis; c'est là que j'ai eu ma première expérience « nord-américaine ». Ainsi, j'ai pu trouver un emploi gratifiant immédiatement. Cependant, la Société des Canadiennes dans la science et la technologie a été extrêmement importante dans ma transition puisque je n'avais aucun réseau quand je suis arrivée ici.

C'est pour cela que nous mettons beaucoup l'accent sur les réseaux comme quelque chose de très important.

• (1550)

Le fait de rencontrer des femmes dans la science et la technologie qui pensaient comme moi a beaucoup facilité ma transition. J'ai vu d'autres femmes — immigrantes ou non — qui avaient vécu des phases de transition, et j'ai tiré profit de leurs expériences en ce qui concerne ces transitions. Je me suis ainsi rendu compte que je n'étais pas la « seule » dans cette situation et que je n'étais qu'en transition. Mon réseau est constitué à moitié de personnes que j'ai rencontrées grâce à la Société. Les ateliers tenus par la Société m'ont beaucoup aidée à mieux définir mes objectifs professionnels et personnels, à rester motivée et, surtout, à acquérir la confiance nécessaire pour prendre les prochaines mesures qui s'imposaient pour faire avancer ma carrière. Je suis reconnaissante pour tout cela, et c'est pour cette raison que j'ai voulu siéger au conseil de la Société. Ainsi, j'aide d'autres femmes comme moi. Je suis heureuse d'avoir pris la décision de participer.

Alors, que faut-il? Je ne suis sûrement pas la première personne à mentionner les services de garde d'enfants.

Nous devons faciliter la reconnaissance des titres de compétence étrangers. Même si nous reconnaissons que le gouvernement a fait des progrès, il est clair qu'il y a encore beaucoup à faire.

Nous avons besoin de plus de mentors et d'ateliers qui permettront aux femmes d'améliorer leurs aptitudes linguistiques rapidement. Nous avons besoin d'ateliers de réseautage, d'ateliers permettant aux femmes d'établir des liens avec des employeurs et d'ateliers sur des secteurs particuliers. Nous avons besoin d'événements qui aideront les immigrantes à établir des liens avec la société canadienne d'aujourd'hui. Nous avons besoin de tables rondes communautaires et d'ateliers sur les compétences de base, comme la rédaction de curriculum vitae, les entrevues, une introduction à la culture canadienne, l'établissement d'objectifs professionnels et les moyens de s'intégrer à une nouvelle culture.

Nous devons trouver les moyens d'aider les immigrants à acquérir de l'expérience canadienne. Il est difficile de trouver un emploi au Canada sans expérience canadienne, mais il est impossible d'obtenir de l'expérience canadienne. Par exemple, nous pourrions créer un programme dans le cadre duquel les entreprises embaucheront des immigrants qualifiés en tant que stagiaires ou en tant que bénévoles. À Vancouver, il y a une entreprise du nom de FutureWorks, qui travaille en collaboration avec le gouvernement provincial pour appuyer la formation de nouveaux travailleurs.

Il y a évidemment des barrières culturelles et linguistiques. Nous avons besoin de mécanismes plus pratiques pour aider les immigrants à renforcer leur estime de soi. Selon un grand nombre d'immigrants, ils ont l'impression que leur formation n'est pas valorisée dans un nouveau pays. Un autre programme à Vancouver, SUCCESS, constitue un bon exemple. Toutefois, nous avons besoin de bien plus de programmes comme ceux-là.

En conclusion, le Canada devra composer avec un manque important de travailleurs et il devra créer des programmes accélérés pour utiliser les travailleurs immigrants qualifiés de manière plus efficace. Généralement, un immigrant attendra 10 ans pour obtenir un emploi au Canada qui correspond à son niveau d'étude. Dans de nombreux cas, les immigrants devront faire des études supplémentaires et suivre des formations pour décrocher les emplois disponibles.

Les immigrantes forment un groupe très spécial de personnes avec des compétences et des connaissances hautement spécialisées. Elles peuvent apporter une contribution majeure à l'effectif canadien.

Merci.

La présidente: Merci.

Vous êtes probablement l'une des premières personnes à aborder la situation générale des immigrantes dans le contexte des professions non traditionnelles. Maintenant, nous entendrons Wendy Cukier.

Mme Wendy Cukier (doyenne associée, Ted Rogers School of Management, Ryerson University, à titre personnel): Merci beaucoup. Je suis heureuse d'être ici.

Je vais essayer de ne pas répéter ce qu'ont dit les autres témoins, même si je souscris largement à certains de leurs points principaux.

Je vais présenter un exposé de haut niveau qui prend appui sur un certain nombre d'études réalisées par la Diversity Institute in Management and Technology de la Ryerson University au cours des dernières années. Malheureusement, la plupart de ces études ne sont disponibles qu'en anglais, mais s'il y a des intéressés, vous n'aurez qu'à me le faire savoir, et je serai heureuse de vous fournir plus de détails.

L'une de ces études a été réalisée pour le Conseil des technologies de l'information et des communications. Elle porte sur la diversité et l'avantage concurrentiel, surtout dans le secteur des TIC. Il y a également une étude réalisée avec Catalyst, et dans le cadre de laquelle on a interrogé 17 000 cadres intermédiaires dans tout le Canada, dont 7 000 travaillaient dans les secteurs de la technologie et dont 3 000 étaient des femmes. Une étude récente sur le chômage à Peel montre qu'il y a un fossé énorme entre les besoins des employeurs et le marché du travail. Il s'agit non pas d'un manque de travailleurs qualifiés, mais d'un manque de concordance entre les compétences requises et les compétences des travailleurs disponibles. Il y avait des emplois et il y avait des travailleurs, mais il était tout de même difficile de doter les postes. Je pense qu'il s'agit d'un problème qu'il faut aborder. Je pense que l'un des projets les plus récents est celui de l'Alliance canadienne pour les technologies avancées, qui vise particulièrement les pratiques exemplaires pour attirer et retenir les femmes dans le secteur canadien des technologies.

Je vais donc essayer de m'appuyer sur ces études de haut niveau. Or, la Diversity Institute met principalement l'accent sur des stratégies fondées sur des faits pour promouvoir l'inclusion. Nous sommes une école de commerce, et c'est pourquoi nous croyons fermement que la notion d'inclusion n'est pas qu'une question d'équité et de droits de la personne, même si ces facteurs entrent évidemment en ligne de compte. L'inclusion est également une affaire de compétitivité nationale et d'innovation. Nous aimerions qu'il y ait des liens plus étroits entre un grand nombre des politiques sociales et de développement, d'une part, et les politiques économiques et d'innovation, parce que ces domaines sont clairement reliés.

Comme j'ai l'habitude de parler pendant trois heures et que je n'ai que 10 minutes, voire sept maintenant, je commencerai par mes conclusions. Le document est de haut niveau parce que je voulais m'en tenir à 10 pages, mais il y a quelques points principaux que je veux être certaine de communiquer.

Tout d'abord, le titre de mon document contient le verbe « réviser » parce que je travaille sur cette question depuis 20 ans. Un grand nombre d'entre vous pourront confirmer que, après le massacre à Montréal, on a beaucoup mis l'accent sur les femmes dans les professions technologiques. Le Conseil canadien des ingénieurs a produit le rapport *More than Just Numbers* en 1992, dans lequel il recommandait une stratégie intégrée pour favoriser la présence des femmes dans le domaine de l'ingénierie en particulier. Cela touche toutefois également les femmes qui exercent d'autres professions non traditionnelles.

Je regrette d'avoir à le dire, mais un grand nombre des recommandations contenues dans ce rapport de presque 20 ans sont tout aussi valides aujourd'hui qu'elles ne l'étaient à l'époque. Nous avons fait certains progrès, mais, au cours de la dernière décennie, on a également beaucoup régressé. En fait, les données montrent que, à l'heure actuelle, au Canada, le taux de femmes dans le domaine informatique est moins élevé qu'il ne l'était il y a 20 ans. La participation des femmes dans le domaine de l'ingénierie a augmenté au cours des années 1990 et a atteint un sommet en 2001, et il est en chute libre depuis puisqu'il est à peine plus élevé qu'au début des années 1990. D'un autre côté, nous voyons de plus en plus de femmes dans le domaine de la biotechnologie et des sciences de la vie. Il y a également beaucoup plus de femmes dans les programmes de commerce et de gestion, et les femmes comptent pour plus de 40 p. 100 des étudiants dans les programmes de mathématiques des universités. Il est donc tout simplement fallacieux de laisser sousentendre que les femmes sont exclues des professions de la technologie parce qu'elles ne font pas de mathématiques.

L'étude de l'Alliance canadienne pour les technologies avancées, Femmes en technologie, qui compte plusieurs centaines de pages, mettait l'accent sur les pratiques exemplaires dans l'emploi. Nous avons beaucoup travaillé avec des entreprises comme IBM et Hewlett Packard afin d'examiner les pratiques exemplaires pour attirer, retenir et faire avancer les femmes. Je travaille sur cette question depuis 20 ans et je suis absolument convaincue que ces mesures sont importantes. Ce que nous faisons dans les universités est également important, mais un grand nombre des décisions déterminantes prises par les jeunes femmes au moment d'entamer leur vie d'adulte sont le résultat d'influences qu'elles subissent dès la troisième année.

• (1555)

Nous avons besoin d'une stratégie intégrée qui met l'accent sur les problèmes à leur source. Nous avons besoin d'une stratégie qui tient compte du contexte global.

De plus, depuis 20 ans — et nous avons fait une étude pour évaluer 75 programmes différents — on a consacré beaucoup d'énergie et d'attention à cette question et investi un grand nombre de ressources. Or, très peu d'évaluations longitudinales ont été réalisées pour cerner les initiatives qui fonctionnent, par rapport aux initiatives qui découlaient d'une bonne intention. Comme je suis universitaire, je soulignerai évidemment l'importance des évaluations réelles — contrairement aux évaluations d'une page que de nombreuses organisations soumettent à la fin de leur période de financement — qui portent non seulement sur les taux de satisfaction et de participation, mais également sur les répercussions et les effets longitudinaux au fil du temps.

J'aimerais également souligner, comme l'ont fait les autres témoins, les liens entre la race, l'appartenance ethnique, le statut d'immigrant, l'invalidité, l'orientation sexuelle, ainsi de suite. Notre recherche montre très clairement que, dans les grandes entreprises de haute technologie comme Hewlett Packard et IBM, il y a un léger écart entre les perceptions d'équité chez les hommes et chez les femmes. Les femmes se sentent exclues des réseaux non officiels. Elles n'ont pas l'impression d'avoir les mêmes possibilités d'avancement. Toutefois, l'écart entre les blancs et les membres de minorités visibles est beaucoup plus grand que l'écart entre les hommes et les femmes. C'est pourquoi les liens entre ces facteurs d'appartenance sont d'une importance critique. Dans le même ordre d'idée, les liens entre le sexe, les conditions socio-économiques et la classe sociale sont extrêmement importants, qu'il s'agisse d'ingénieurs, d'avocats ou de politiciens.

Ma mère était une secrétaire célibataire qui est devenue veuve à 33 ans. J'ai su ce qu'était un ingénieur à 22 ans, car j'étais entourée d'ingénieurs au bureau du gouvernement où je travaillais. Je pensais que les ingénieurs, c'étaient les hommes à l'arrière du train, dans le fourgon de queue. Les choix des jeunes dépendent souvent de leur situation socio-économique et de leur classe sociale. On ne tient pas souvent compte de cela, et nous devons nous assurer qu'il y a une égalité des chances pour tous les résidents du Canada.

La notion des liens entre la politique sociale et la politique économique est absolument fondamentale. La question des services de garde d'enfants accessibles et abordables a été soulevée dans toutes nos discussions d'un bout à l'autre du pays — dans le cadre du sondage mené auprès de plus de 3 000 femmes et également dans la consultation. Il s'agit d'un enjeu majeur qui a des répercussions considérables sur la capacité des femmes de demeurer dans le marché du travail.

Le document que j'ai devant les yeux...

Docteure Fry, il me reste combien de temps?

(1600)

La présidente: Vous avez une minute et demie.

Mme Wendy Cukier: D'accord.

Dans le document, qui explique les chiffres de manière détaillée, on parle également d'interventions précoces, de la socialisation des filles, de ce qui se passe à l'école secondaire et à l'université, et de ce qui se passe dans le milieu de travail, et j'ai porté une attention particulière à ce que peuvent faire tous les ordres de gouvernement. C'est compliqué. Il s'agit d'une affaire fédérale, provinciale et locale, mais nous avons besoin de stratégies.

Je vais seulement mentionner quelques points qui devraient vous rester en tête.

Le test standardisé en troisième année... Ces enfants ont sept et huit ans. Les petites filles surclassent les petits garçons en mathématiques et en anglais, mais quand on leur demande: « Êtesvous bons en mathématiques? Êtesvous bons en anglais? », les petits garçons sont plus nombreux à répondre par l'affirmative. Ce manque de confiance a des répercussions énormes sur les choix que font les jeunes filles et les femmes adultes. Ces répercussions touchent non seulement les femmes dans les domaines de l'ingénierie, de la technologie et des sciences, mais également celles dans le domaine du droit et, à coup sûr, celles en politique. Les initiatives de l'organisme À voix égales ont tout autant de pertinence en ce qui concerne la socialisation des filles que les compétences particulières ciblées dans les domaines des mathématiques et des sciences.

C'est l'un des points que je voulais souligner, parce que je crois...

La présidente: Il vous reste 15 secondes. Mme Wendy Cukier: Quinze secondes?

La présidente: Vous pouvez faire ressortir certains de vos points dans vos réponses aux questions.

Mme Wendy Cukier: En ce qui concerne le contexte politique, la dernière chose que je veux souligner est que les gouvernements peuvent jouer un rôle crucial. Dans son rapport de 2009, le vérificateur général a affirmé que nous n'effectuons pas assez d'analyses comparatives entre les sexes. Malgré l'obligation relative à ces analyses, elles ne sont tout simplement pas faites.

Je crois que le fait d'adopter à nouveau les analyses comparatives et de promouvoir l'égalité entre les sexes dans le cadre des politiques d'innovation, et des politiques sectorielles et de développement économique, est absolument fondamental si l'on veut créer un environnement dans lequel toutes les femmes peuvent réussir.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup, Wendy.

Je regardais votre liste de diplômes et je me disais que vous avez fait beaucoup de chemin pour une fille de secrétaire célibataire.

Nous commencerons une série de questions et de réponses de sept minutes. Je tiens à vous dire rapidement que ces sept minutes comprennent les questions et les réponses. Je voulais seulement vous en avertir.

Nous commencerons avec Michellle Simson, pour les libéraux.

Mme Michelle Simson (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.): Merci, madame la présidente.

J'aimerais d'abord remercier tous les témoins d'être venus. Vos commentaires ont été très fascinants — plutôt déprimants pour moi en tant que femme, mais fascinants.

J'aimerais commencer par M. LeBlond. Dans votre exposé, vous dites littéralement: « La majorité des jeunes femmes ne comprennent pas bien en quoi consiste la technologie des sciences appliquées ou du génie et ne peuvent donc pas aspirer à une telle carrière. »

Vous avez pris l'exemple de Julie, qui ne sait pas que ces carrières existent et qui n'empruntera donc pas ce parcours professionnel. Comment se fait-il que le petit Jean est au courant et que Julie ne l'est pas? Ils vont à l'école ensemble. Cela me fascine, c'est tout. Je sais que c'est vrai, mais je me demande où est le problème.

(1605)

M. Isidore LeBlond: C'est une excellente question. On peut probablement expliquer le problème en partie parce que le petit Jean est probablement entouré de gens qui exercent ces professions. D'autres personnes, des amis, des membres de la famille et des voisins en parlent. Il est au courant. Il revient à la maison et entend parler de ces choses. Dans l'entourage de la petite Julie, il n'y a personne pour lui dire: « C'est ça que je fais. »

Mme Michelle Simson: Pourtant, elle a le même frère, le même père, le même grand-père, le même oncle? Elle fait partie de la même unité familiale. C'est juste une question, mais peut-on expliquer le problème par l'unité familiale ou par sa perception? Les familles excluent-elles leurs filles de ces domaines? Ont-elles des conversations avec elles au sujet de la possibilité d'exercer une telle profession? Quel est votre point de vue?

M. Isidore LeBlond: Je crois que vous avez frappé juste. C'est l'unité familiale. Oui.

Mme Michelle Simson: Nous avons beaucoup entendu parler des modèles. Je vous pose à tous la même question. Un modèle de comportement peut-il être efficace s'il n'est pas du même sexe que le jeune?

Quand j'étais jeune — et je vais accuser mon âge — entre l'âge de 10 et 19 ans, je voulais être avocate parce que j'adorais regarder *Perry Mason*. C'était un modèle masculin. Je ne voulais pas être une infirmière comme dans les émissions qui se passaient dans des hôpitaux.

Dans quelle mesure ce facteur est-il important? Je vais demander à chacun de vous de répondre rapidement à cette question.

Mme Kim Hellemans: Je peux certainement répondre en tant que personne qui a vécu cette expérience. En tant que scientifique, je peux affirmer, sans aucun doute, que je ne serais pas ici aujourd'hui si je n'avais pas eu de modèles féminins capables de trouver un équilibre entre leur vie personnelle, leur vie familiale et la science. Les femmes de la génération précédente et même celles qui n'ont que quelques années de plus que moi n'avaient pas de tels mentors féminins parce que les femmes dans le domaine de la science n'avaient pas de famille. Il était très rare de voir une professeure titulaire avec une famille.

Je crois qu'il est important de pouvoir observer quelqu'un et dire: « Je peux être comme elle et je peux faire ce qu'elle fait. »

Mme Michelle Simson: Mais vous dites que ça doit être une femme?

Mme Kim Hellemans: Dans la plupart des cas, oui, je crois.

Mme Michelle Simson: Merci.

Wendy.

Mme Wendy Cukier: Ça n'a pas été traduit, donc ce n'est pas dans mon rapport, mais un certain nombre d'études ont montré que différentes variables jouent un rôle. Il y a des variables personnelles. Il y a la personnalité. Certains enfants jouent au Meccano, d'autres avec des poupées Barbie. Cela dépend du milieu dans lequel on grandit. Les parents exercent une influence très importante. D'après les études, l'influence des parents sur les filles est beaucoup plus forte qu'elle ne l'est sur les garçons. Ce sont les pairs qui sont plus susceptibles d'influer sur les garçons.

L'une des choses qui peut produire un effet et qui a peut-être eu un effet sur moi, par exemple, comme je viens d'une famille monoparentale et que ma mère était secrétaire, c'est ce que nous appelons une expérience qui transforme. Donc, un enseignant, un conseiller en orientation ou un ami de la famille qui m'a parlé du concept... Les filles sont plus susceptibles de devenir ingénieurs s'il y a quelqu'un dans leur famille qui est ingénieur. Les filles sont plus susceptibles de devenir agentes de police si quelqu'un dans leur famille l'a déjà été.

Mme Michelle Simson: Mais c'est également vrai de beaucoup de garçons, non? Vous les voyez. Chez General Motors, ils ont fait une visite à l'usine. C'est le genre de chose dont on entend parler.

Mme Wendy Cukier: Exactement. Le contexte culturel en général a des répercussions extrêmement importantes. Les rôles masculins et féminins ont une incidence énorme sur les aspirations des petites filles dès leur tout jeune âge. Dans le cadre d'une étude auprès de filles de 14 ans — c'était aux États-Unis, mais ça aurait pu être ici — on a demandé à des petites filles ce qu'elles aimeraient le mieux être: présidente des États-Unis, présidente d'une université, présidente d'une grande société ou assistante personnelle d'une vedette.

Des voix: Oh, non.

Mme Wendy Cukier: L'influence de Barbie et de Britney Spears se fait sentir partout. Je dis ça parce qu'il y a une différence énorme entre la culture nord-américaine et bien d'autres cultures à l'égard des rôles masculins et féminins. Dans le rapport, je parle entre autres de pays de l'Europe de l'Est et de pays d'Extrême-Orient où on ne voit pas cet écart entre les sexes. C'est culturel.

Mme Michelle Simson: D'accord.

Monsieur LeBlond.

M. Isidore LeBlond: Je viens d'un milieu tout à fait différent. J'ai toujours connu le monde de la construction. Je voulais être architecte. J'ai fréquenté l'école. Au secondaire, avant, il y avait ce qu'on appelait des ateliers, et c'est le professeur de l'atelier qui m'a orienté dans une certaine direction. Regardez ce qui se passe aujourd'hui: ces ateliers ont disparu de notre système d'éducation. Sally et George auraient eu accès à ces ateliers. Maintenant, ils ne font plus partie du système canadien. C'est bien malheureux.

• (1610)

M. Yaroslaw Zajac: Si vous le permettez, madame la présidente, je vais poursuivre sur le thème que Wendy vient d'aborder, c'est-à-dire le thème des personnes qui ont de l'influence.

Vu la popularité d'émissions de télévision comme *CSI*, dans quel programme des collèges communautaires pensez-vous que la majorité des étudiants demandent à être admis? Les gens ont été beaucoup trop nombreux à s'inscrire à ce genre de programme de criminalistique offert dans les collèges communautaires.

Ensuite, au cours des trois ou quatre dernières années, le gouvernement du Canada a dépensé beaucoup d'argent pour faire la promotion de l'apprentissage au Canada. Pendant de nombreuses années, l'apprentissage a été une priorité pour le gouvernement du Canada. Si vous regardez les exemples qui ont été donnés, si vous regardez les messages qui ont été diffusés à la télévision, l'effet est là. L'effet est que beaucoup de programmes de métier — la plupart, en fait — dans les collèges communautaires ont fait l'objet d'un trop grand nombre de demandes d'admission, et la liste d'attente est extrêmement longue.

Pourtant, toujours sur le thème des personnes qui exercent une influence, du côté des domaines où il y a un manque d'influence... Et je dirais, comme l'a dit Wendy, que ces personnes qui exercent une influence sont des modèles auxquels s'identifier, et, comme Isidore l'a dit, c'est aussi la famille. J'ajouterais qu'il y a les conseillers et les enseignants. Il faut orienter toutes ces personnes qui ont une influence. Voilà à mon avis une conclusion valable dont le comité pourrait tenir compte.

La présidente: Merci.

Je pense que la période de sept minutes vient tout juste de se terminer. Ça a été une très bonne série de questions.

Monsieur Desnoyers.

[Français]

M. Luc Desnoyers (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Merci, madame la présidente.

Bienvenue à tous.

Je dois avouer qu'on n'a pas encore touché de près ce dont parlent aujourd'hui vos présentations.

D'abord, monsieur LeBlond, comment votre fédération est-elle structurée au Québec? Représente-t-elle les personnes dont vous parlez?

- **M. Isidore LeBlond:** Elle représente environ 4 000 technologues en sciences appliquées et en technologie. C'est l'Ordre des technologues professionnels du Québec.
- M. Luc Desnoyers: Vous mentionnez qu'on y retrouve des techniciens et des technologues. J'imagine que ça touche les deux volets.
 - M. Isidore LeBlond: C'est bien cela.
- M. Luc Desnoyers: Dans le secteur privé, qu'il s'agisse d'aérospatiale, d'automobile ou d'autres grands secteurs, il y aura

de plus en plus de cols blancs et de moins en moins de cols bleus. Ce sont maintenant des techniciens et des techniciennes. Je pense plus particulièrement au secteur de l'aérospatiale qui est formé, comme votre rapport le démontre, madame Cukier, d'environ 24,4 p. 100 de femmes.

C'est un secteur d'avenir, comme on le sait. Le gouvernement fédéral a injecté plus de 13 milliards de dollars dans l'équipement militaire: les avions, les moteurs, etc. Le gouvernement fédéral, par l'entremise de ces programmes et d'autres programmes, pourrait-il faire plus pour favoriser la venue de femmes dans ces programmes?

J'aimerais d'abord entendre Mme Cukier, et ensuite, j'aimerais entendre M. LeBlond.

[Traduction]

Mme Wendy Cukier: Merci de votre question.

Je pense qu'il y a énormément de choses que le gouvernement peut faire sur le plan de l'éducation pour soutenir des programmes novateurs. Ce qui aurait l'effet le plus profond et le plus immédiat, ce serait que le gouvernement exerce son influence et utilise ses politiques d'approvisionnement et de communication pour promouvoir ça.

Aux États-Unis, par exemple, à l'époque où la promotion sociale était au coeur des préoccupations, il y avait des objectifs et des questions très clairs dans les politiques d'approvisionnement. Théoriquement, les entrepreneurs qui participaient au programme fédéral devaient rendre des comptes, mais je peux vous dire, d'après l'étude que nous avons faite sur l'industrie de l'aérospatiale, sur l'industrie de la défense et sur de nombreux autres secteurs qui dépendent fortement des deniers publics que ces secteurs ne font pas de suivi, de rapports, de promotion ou d'investissements par rapport aux femmes. Le gouvernement peut exercer une influence extraordinaire en utilisant son pouvoir d'achat pour inciter à l'adoption de comportements qui vont faire de cela une priorité importante.

● (1615)

[Français]

M. Isidore LeBlond: On souhaite que le programme « TECHNO, les filles » obtienne du soutien du gouvernement fédéral pour avoir de l'appui dans les écoles secondaires, surtout pour les 1^{re}, 2^e et 3^e secondaires au Québec et partout au Canada. Il faut faire la promotion des carrières afin que les jeunes et les parents sachent que des occasions d'emplois s'offrent à eux s'ils sont bien instruits, et que cela demande des formations de deux ou trois ans au collège communautaire ou au cégep.

On souhaite aussi que le gouvernement appuie les programmes coopératifs, et qu'il offre plus de soutien aux employeurs qui aimeraient donner à certaines personnes la chance d'y participer. Pour cela, ils ont besoin d'un peu de soutien. Ce programme est national.

M. Luc Desnoyers: Favoriseriez-vous davantage la mise en place d'écoles plus spécifiques? À titre d'exemple, dans le secteur de l'aérospatiale, on forme des techniciens dans des cégeps. Ce genre d'école, plutôt qu'une grande école où on mélange tout le monde, encouragerait-il davantage la venue des femmes?

[Traduction]

Mme Wendy Cukier: Je peux vous dire qu'il y avait en Ontario il y a quelques années un programme qui s'appelait « Double the Pipeline ». Ce programme a créé davantage de places dans les universités et dans les collèges pour les ingénieurs et les technologues, mais on n'a pas pu trouver preneur pour toutes ces places. Il ne fait aucun doute qu'il y a des façons d'enseigner, des façons de rendre la technologie plus accessible, de façon à ce que tous les étudiants y soient exposés et à ce que tous les étudiants apprennent les mathématiques et les sciences d'une façon intelligible pour eux. On a beaucoup expérimenté avec ce genre de pédagogie.

Il pourrait être utile de faire en sorte qu'il y ait davantage de programmes offerts dans les cégeps et dans les universités, et ça nous rendrait peut-être heureux, mais je dirais que, pour trouver les vrais problèmes, il faut remonter plus loin, et qu'il faut aussi regarder du côté des employeurs, parce qu'on peut faire en sorte que les gens suivent des programmes, mais s'ils finissent par travailler pour un employeur qui n'offre aucun soutien aux femmes ou un employeur qui, délibérément, ne cherche pas à embaucher des femmes, alors on ne règle pas le problème.

Je pense que ça fait partie de la solution, mais, encore une fois, je dirais qu'il faut penser au cheminement. Il faut réfléchir aux moyens de faire augmenter le nombre d'inscriptions aux programmes et de colmater les brèches dans le processus.

M. Yaroslaw Zajac: Je finis toujours par être d'accord avec Wendy, et c'est bien.

Il arrive très souvent qu'une personne qui décide de faire carrière dans le domaine des technologies — prenons par exemple les ingénieurs —, qui décide de devenir ingénieur dans le domaine des ressources se rende compte tout à coup que le secteur des ressources est complètement mort. À ce moment-là, cette personne n'a plus aucune perspective d'emploi, et, tout à coup, la décision prise quatre ans plus tôt n'a plus aucun sens.

Ainsi, comme Wendy l'a dit, il est absolument essentiel d'adopter une approche globale. Je vais revenir sur un thème que j'ai abordé tout à l'heure, c'est-à-dire l'idée qu'il est nécessaire d'influencer les gens qui donnent de l'information aux jeunes au Canada. L'autre... [Français]

M. Luc Desnoyers: En effet, on a parlé tout à l'heure de ceux qui exercent une influence, comme le gouvernement, les entreprises, la famille. Toutefois, dans l'immédiat, avec un besoin important et urgent dans ces secteurs, on sait qu'on a beaucoup de femmes dans la trentaine qui, malheureusement, ont perdu leur emploi à cause de la crise et qui veulent se réorienter. Comment pourrait-on les aider à revenir sur le marché du travail?

Mme Cukier et Mme Hellemans par la suite pourraient répondre à cette question.

● (1620)

[Traduction]

La présidente: Les réponses devront être très courtes, parce que nous avons dépassé le temps prévu.

Mme Wendy Cukier: Il devrait y avoir de multiples possibilités pour ce point précis que vous soulevez.

Mme Kim Hellemans: Je suis d'accord. La présidente: D'accord, merci beaucoup.

Merci, monsieur Desnoyers.

Du côté des conservateurs, madame Boucher.

[Français]

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Limoilou, PCC): Bonjour, tout le monde. C'est très agréable de vous voir. C'est intéressant de voir l'image qu'on a souvent de la femme, qu'elle vienne du côté de la famille ou des médias. Je travaille beaucoup sur la possibilité de poser un regard sur l'image de la femme dans la société.

Je viens d'une famille de policiers et de directeurs de prison. Je voulais être électricienne et monteuse des lignes. Je me souviens en 1979-1980, à l'école à Trois-Rivières, on m'avait dit que je ferais du secrétariat. Je n'ai pas aimé ça et j'ai changé de domaine.

Certes, les gouvernements, que ce soit au palier municipal, provincial ou fédéral, ont des choses à faire, mais l'image qu'on projette de la femme dans ces métiers — vous avez beaucoup parlé de femmes de carrières et de femmes technologues — est très rare.

Trouveriez-vous important qu'on travaille justement pour avoir non seulement des modèles, mais également des mentors féminins capables de « vendre » ces carrières non traditionnelles de façon positive pour que les gens respectent les femmes dans leurs capacités et leurs volontés d'aller au bout de leurs rêves?

J'aimerais bien savoir ce que les hommes en pensent.

M. Isidore LeBlond: On avait justement pensé lancer le programme « TECHNO, les filles ». C'était exactement pour cette raison. On produit des t-shirts et des graphiques. C'est positif, intéressant et créatif. Il faut que les filles soient dans un club spécial pour elles où elles peuvent poser des questions et avoir des réponses dans un milieu où elles sont juste entre elles et non pas en compétition avec les garçons.

On commence donc en 7^e année à leur parler des carrières et des occupations. Il faut que ce soit positif. Le concours fonctionne et s'adresse à toutes les personnes dont vous avez parlé.

C'est pour cette raison que j'ai 14 différents chapeaux au bureau. Que ce soit en architecture ou en mécanique-électrique, l'essentiel est de donner l'information aux professeurs et surtout aux parents pour les convaincre, par exemple, de laisser leur fille faire ce qu'elle veut. Si elle veut le faire, il faut qu'ils lui en donnent la possibilité. C'est positif et cela se produit.

Mme Sylvie Boucher: Je me souviens qu'à un moment donné, on avait parlé ici du Plan d'action économique et dit qu'il n'y était pas question de femmes. Je l'ai consulté, et je peux dire que ce n'est pas vrai. En effet, j'ai remarqué que la femme dans le domaine de la construction est en effet une femme qui est dans le domaine de la construction. Cela m'a vraiment touchée parce que, maintenant, on en parle de plus en plus.

Cela part de loin. Malheureusement ou heureusement, maintenant, on est capables de pousser davantage nos jeunes filles. Je suis mère de deux filles de 20 et 21 ans. Je les pousse à aller dans des métiers non traditionnels, mais évidemment, il y a les médias, les Britney Spears et compagnie qui donnent aux mères le torticolis, parce que ce n'est pas vraiment ce qu'on veut que nos filles deviennent.

Pour vous, le mentorat est-il important? Dans vos sphères d'activités, avez-vous des mentors fiables, solides et capables d'amener nos filles là où elles veulent aller et non pas là où les parents désirent qu'elles aillent? Est-on est capables d'aller jusqu'à dire à nos enfants qu'ils doivent poursuivre leurs rêves et pas ceux qu'on a réalisés? Est-on capables de leur dire de réaliser leurs rêves? Est-on capables d'aller jusque-là?

[Traduction]

M. Yaroslaw Zajac: Parlons de la campagne TECHNO, les filles: il y a à peu près 20 mentors que les jeunes femmes peuvent joindre sur Facebook. Ça permet à n'importe quelle jeune femme de demander: Qu'est-ce que ça fait, un biotechnicien? Elles peuvent poser la question à un biotechnicien dans Facebook. Il faudrait que nous soyons en mesure d'offrir beaucoup plus d'activités d'encadrement du genre aux jeunes femmes. On doit accroître notre capacité de fournir ce genre d'information aux jeunes femmes. L'un des moyens que nous utilisons, c'est Facebook. Évidemment, c'est très populaire, mais ces outils de réseautage social passent de mode plutôt vite, et puis tout à coup c'est quelque chose d'autre.

Plus nous avons fait de choses en ce sens, plus nous avons eu accès aux jeunes femmes et avons pu leur transmettre ce message. J'en reviens encore au thème de l'influence. Pourquoi les conseillers scolaires ne connaissent-ils pas ce genre de choses? Pourquoi les directeurs adjoints des écoles, qui, de façon très générale, s'occupent de ces éléments de la planification de carrière, ne sont-ils pas informés? Pourquoi ne s'occupent-ils pas des femmes en particulier? « Sally, c'est clair que tu ne veux pas aller à l'université. Tu sais, peut-être qu'une carrière dans le domaine de l'hygiène dentaire te conviendrait parfaitement. » Oui, mais ça, c'est un stéréotype aussi. Une chose très importante qu'il faut arriver à faire, c'est faire en sorte que les gens parmi nous qui exercent une influence puissent se libérer des stéréotypes.

● (1625)

[Français]

Mme Sylvie Boucher: La semaine dernière, nous avons rencontré un groupe de femmes par l'entremise d'une téléconférence. Elles disaient justement que dans le cadre de leur travail non traditionnel, elles ne sexualisaient pas leur approche. Dans le domaine de la construction, elles se considèrent comme tous les autres et commencent au même niveau que tout le monde. Je pense que c'est un message positif à transmettre aux jeunes filles.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Nous sommes en train d'essayer de voir si nous avons le temps pour une autre série de question ou pas.

Nous allons maintenant écouter Mme Mathyssen, du NPD.

Mme Irene Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci beaucoup d'être ici et de mettre à profit votre expertise.

Encore une fois, j'ai tellement de questions. J'espère que je vais au moins réussir à en poser quelques-unes.

Madame Cukier, je n'ai pas eu l'occasion d'approfondir le sujet autant que je l'aurais souhaité. J'ai remarqué dans le document qu'il y a un certain nombre de raisons, un éventail de facteurs qui entrent en jeu quant à la décision que prennent les jeunes femmes de ne pas faire carrière dans le domaine des technologies. Je trouve intéressant que Mme Hellemans et vous ayez toutes deux mentionné les garderies et l'absence de services de garde comme étant la principale contrainte pour les jeunes femmes. Je me demandais si vous pouviez parler de ça et des autres facteurs qui ont été mentionnés, par rapport aux décisions que prennent les femmes.

Mme Kim Hellemans: Oui, les garderies sont un enjeu très important, et je peux vous en parler personnellement. J'ai fait 13 ans d'études postsecondaires, et, au moment où j'ai été prête à occuper un emploi et à occuper un poste menant à la permanence à l'université,

c'était en plein le temps pour moi d'avoir des enfants. Bon nombre de jeunes femmes qui sont hautement qualifiées dans les domaines en question voient les choses de la même façon. Elles travaillent à leur carrière et écartent tout à fait l'idée d'élever des enfants. Ensuite, ça devient un problème, parce qu'elles ne veulent pas toujours prendre le temps, pendant qu'elles mènent leur carrière, de fonder une famille, ou elles remettent toujours ça à plus tard, et puis il y a les problèmes liés à la fertilité, qui sont importants chez les femmes dans notre milieu. Il y a la question de ne pas être prêtes à occuper un poste permanent en même temps que leurs collègues de sexe masculin. Beaucoup de femmes ne veulent pas prendre l'année complète de congé de maternité, parce qu'il y a toujours des pressions liées à l'emploi.

Ce n'est pas seulement à l'université. C'est le cas pour beaucoup d'autres emplois aussi. Il y a beaucoup de femmes qui choisissent d'avoir leurs enfants pendant leur maîtrise ou leur doctorat, et, à ce moment-là, le problème de la garderie est très important.

Je pense donc qu'une excellente solution, c'est de consacrer de l'argent et des ressources aux places en garderie.

Mme Wendy Cukier: Je dirais la même chose. C'est aussi une question de classe sociale. Surtout pour les jeunes femmes au statut socio-économique faible, la décision de travailler ou non dépend souvent de la possibilité de trouver une place en garderie abordable.

Si vous jetez un coup d'oeil sur les meilleures entreprises pour lesquelles travailler au Canada, c'est pratiquement toujours des entreprises où il y a une garderie sur place et, de plus en plus, des services aux aînés et d'autres formes de soutien pour les femmes.

Dans le secteur de la haute technologie, en particulier, nous avons entendu parler dans le cadre de nos consultations d'un des vrais problèmes — c'est vrai pour le milieu universitaire aussi. Si on prend congé pour faire des enfants, on n'est plus dans la course. Ce n'est pas seulement qu'on n'est plus dans la course: pendant ce temps-là, on ne publie pas, on ne va pas aux conférences. La technologie évolue rapidement, alors les entreprises qui ont une bonne capacité d'adaptation, et aussi peut-être les établissements d'enseignement, mettent au point des mécanismes pour soutenir les femmes et les hommes qui sont en congé parental, pour leur permettre de ne pas prendre de retard, de se tenir à jour, et ainsi de suite.

Je pense donc que c'est un cas où il y a vraiment une combinaison de facteurs.

● (1630)

Mme Irene Mathyssen: Merci.

Madame Cukier, dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé du document initial comme étant davantage qu'un ensemble de chiffres, comme étant le résultat d'une réaction à ce qui s'est produit en 1989 à l'École Polytechnique.

C'est à mon tour de dévoiler mon âge, parce que, quand j'étais au baccalauréat à l'Université de Western Ontario, il y avait un obstacle réel pour les femmes qui envisageaient d'étudier en génie. Ce n'était tout simplement pas leur place. Il y avait une espèce de dynamique d'affrontement qui, je pense, pouvait être intimidant. L'une des choses dont ont parlé les gens qui ont présenté des exposés devant nous, c'est que le harcèlement, le harcèlement sexuel, fait partie intégrante des raisons pour lesquelles les femmes ne vont pas vers les métiers qui sont traditionnellement vus comme étant réservés aux hommes, et peut-être aussi vers les écoles professionnelles.

Je me demande dans quelle mesure les femmes évitent peut-être ce genre d'emploi ou d'école professionnelle parce qu'elles se sentent vulnérables, isolées ou même en danger. Mme Wendy Cukier: Je dirais que c'est un facteur aujourd'hui, mais pas autant qu'avant. Lorsque j'ai commencé à travailler — et j'étais dans un milieu d'ingénieurs il y a plus de 20 ans — il y avait des calendriers de filles en bikini sur les murs. Mes collègues parlaient des parties du corps des femmes de la même manière qu'ils parlaient de ce qu'ils avaient vu dans les pages de sport — y compris des femmes autour de nous. La seule fois qu'ils m'ont amenée dîner, c'était dans un bar de danseuses, pour voir comment j'allais réagir.

Ce genre de choses ne pourrait pas se passer dans un organisme gouvernemental de nos jours. Je dirais donc que beaucoup des mécanismes en place ont réglé certains des cas très graves de harcèlement au sein du gouvernement et dans les très grosses organisations, surtout les cas touchant les femmes blanches de la classe moyenne évoluant dans un milieu professionnel. Cependant, dans les petites et moyennes entreprises, souvent les gens ne savent même pas qu'il y a un code des droits de la personne. Dans certaines écoles de génie et du domaine des technologies, le comportement des étudiants est encore effroyable. Le groupe de lutte contre le racisme de Ryerson vient de publier son rapport, et il a relevé de nombreuses preuves du fait que le racisme continue d'être un problème à mon université.

Je dirais donc que le harcèlement et les autres choses dont vous avez parlé demeurent un problème et que ce serait une illusion de penser qu'ils ont été éradiqués. Par contre, le milieu est beaucoup plus sain qu'il y a 20 ans. Les obstacles les plus importants ne sont pas la discrimination et le harcèlement qui se font au vu et au su de tous. Les obstacles les plus importants sont structurels: c'est l'exclusion des réseaux informels, c'est lorsque les gens vous disent que vous ne devriez pas travailler dans le secteur pétrolier parce que c'est salissant et que vous allez avoir les cheveux tout sales.

Les obstacles informels et systémiques sont en fait plus difficiles à supprimer, parce qu'ils sont plus difficiles à discerner. Je pense que c'est pour cette raison qu'il est important de poursuivre le travail en ce sens.

La présidente: Merci.

La série de questions est terminée. Pour que nous puissions en faire un autre et qu'il nous reste encore une demi-heure pour nous occuper de nos travaux futurs, je vais vous donner des périodes de quatre minutes plutôt que cinq minutes. Ainsi, nous allons tous pouvoir intervenir et ensuite faire ce que nous avons à faire.

Je vais donc commencer la seconde série de questions par Anita Neville, des libéraux.

• (1635)

L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à tous d'être venus ici aujourd'hui. C'est un groupe de témoins très intéressants.

Je voudrais revenir un peu sur la question des immigrantes. Ça m'a frappée, à la fin, madame Cukier, lorsque vous avez parlé des obstacles informels et systémiques auxquels font face les femmes tout court. Ce qui m'a frappée, c'est à quel point ces obstacles doivent être importants pour les femmes immigrantes, que ce soit dans un établissement d'enseignement ou au travail. J'ai apprécié ce que vous avez dit sur l'approvisionnement. C'est quelque chose de très concret que le gouvernement fédéral peut faire.

Quelqu'un peut-il nous faire des recommandations définitives quant aux immigrantes? Il est clair que beaucoup de gens talentueux s'installent au pays et que nous n'en profitons pas.

Mme Wendy Cukier: Nous devrions peut-être laisser Kim participer.

Mme Kim Hellemans: D'après ce que j'ai entendu dire par les femmes auprès desquelles j'ai travaillé, il y a deux problèmes importants. Le premier, c'est d'accélérer la formation pour les préparer à entrer dans la population active du Canada. Comme je le mentionne dans mes notes, ça prend souvent dix ans avant qu'elles obtiennent l'accréditation nécessaire pour travailler au Canada...

L'hon. Anita Neville: Parlez-vous de l'accès aux établissements ou des titres de compétences?

Mme Kim Hellemans: Des titres de compétences. L'autre problème, c'est celui de l'apprentissage de la langue et de l'intégration dans la culture canadienne et du réseautage avec d'autres groupes de femmes. Ce serait donc une espèce d'établissement ou d'organisme central où on pourrait leur dire, une fois qu'elles ont immigré au Canada, que c'est là qu'il faut aller, qui pourrait leur montrer les réseaux locaux, les choses réelles et virtuelles, de façon à ce que nous puissions mettre les ressources à leur disposition.

L'hon. Anita Neville: Y a-t-il suffisamment de cours d'anglais langue seconde à des fins particulières?

Mme Wendy Cukier: Ce qui était assez étonnant dans l'étude que nous avons réalisée à Peel — et nous avons enquêté auprès de 3 000 personnes, des immigrants, des non-immigrants, des travailleurs et des chômeurs —, c'était que seulement 40 p. 100 des immigrants ont déclaré être satisfaits des services offerts et que seulement 25 p. 100 des immigrants ayant fait des études postsecondaires ont dit être satisfaits des services offerts. Ça s'applique non seulement aux femmes, mais également aux hommes. Je dirais que la fragmentation des services — et je pense que c'est ce que faisait valoir Kim — et même le modèle de financement qui favorise la compétition plutôt que la collaboration et les solutions de type universel ne sont pas avantageuses pour les immigrants et les immigrantes qui ont reçu une bonne formation. Voilà donc une chose.

L'autre chose, plus positive celle-là, c'est qu'il y a des données très solides qui montrent que des programmes comme ceux qui sont offerts par le Toronto Region Immigrant Employment Council et par les groupes qui offrent des programmes officiels avec stage et encadrement donnent des résultats intéressants. Les immigrants qui passent par ces programmes obtiennent un emploi moins rapidement, alors les autres en obtiennent un plus rapidement, mais ceux qui passent par les programmes d'encadrement et de stage décrochent de meilleurs emplois, sont mieux payés et passent moins de temps à essayer de revenir au niveau auquel ils étaient à leur arrivée. Il y a énormément de recherche à l'appui des répercussions extraordinaires de ce genre de programmes de stage et de mentorat.

Par ailleurs, il ne s'agit pas seulement de l'anglais langue seconde. Il y a beaucoup d'immigrants qui sont en fait anglophones, mais qui ont un accent. Ils ne comprennent pas les normes culturelles. Ils ne comprennent pas les moyens de communication et ainsi de suite. Ainsi, les programmes de préparation à l'emploi dont ont besoin les immigrants professionnels sont beaucoup plus complexes, et ils sont beaucoup mieux adaptés à leurs besoins que beaucoup des programmes qui sont offerts actuellement et qui sont financés dans le cadre des modèles existants.

L'hon. Anita Neville: Il ne me reste plus de temps.

La présidente: Oui, il vous en reste. Il vous reste environ 30 secondes seulement.

L'hon. Anita Neville: Est-ce que les modèles existants sont financés par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ou les deux?

● (1640)

Mme Wendy Cukier: Les deux, tous.

L'hon. Anita Neville: Tout.

D'accord, merci. **La présidente:** Merci.

C'est au tour des conservateurs. Madame Brown.

Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC): Merci, madame la présidente.

C'est très intéressant. J'ai étudié en musique et en économie, mais, pour réussir à obtenir mon diplôme en musique, j'ai travaillé dans un bureau de dessin industriel. J'avais une multitude de tâches dans le cadre de ce travail. Je suis donc très intéressée à voir des femmes occuper des postes liés aux technologies. J'ai eu la chance de fréquenter une école secondaire où il y avait un département de technologie. J'ai pu prendre des cours dans l'aile des technologies. Souhaiteriez-vous que cela fasse partie du tronc commun? Pensez-vous que nous devons encourager les jeunes à prendre connaissance de ce genre de choses? Je comprends très bien qu'il s'agit d'une compétence provinciale, mais croyez-vous que cela aiderait à régler le problème?

M. Yaroslaw Zajac: Je pense qu'il s'agit d'une question d'orientation. Prenez les élèves du primaire, ou les élèves du secondaire. Ils peuvent nommer les planètes du système solaire dans l'ordre. C'est le domaine des sciences. Mais ils ne peuvent pas vous expliquer le fonctionnement d'un téléphone.

Nous enseignons les sciences — et c'est essentiel et aussi une bonne chose —, mais il y a un pas de plus que nous ne franchissons pas, et c'est de commencer à enseigner les sciences appliquées. Par conséquent, lorsqu'un étudiant envisage de se diriger vers un domaine des sciences appliquées, le pont n'est pas là, et il ne prend pas cette décision.

Si c'était moi qui décidais, je frapperais à la porte du Conseil canadien des ministres de l'Éducation, et je leur dirais: « Changez vos programmes dans les systèmes scolaires. Axez-les non pas sur les sciences, mais plutôt sur les sciences appliquées, de façon à que les étudiants puissent envisager les sciences appliquées au moment où ils font leur choix de carrière. » À l'heure actuelle, ce n'est pas le cas.

Mme Lois Brown: L'une des choses que nous constatons, c'est la vitesse à laquelle la technologie évolue. Il y a aujourd'hui des postes de technologue qu'on ne pouvait même pas envisager lorsque j'étais à l'école. À l'époque, il y avait des techniciens en radiographie. Aujourd'hui, il y a des appareils d'IRM et des tomodensitogrammes, et il y a des technologues pour chacun de ces nouveaux critères. Je regarde ça, et je vois qu'il y a une évolution constante. Je vois plus de femmes qu'avant occuper ces postes, en partie, je crois, parce qu'il s'agit de ce que nous appellerions des emplois propres, pas des emplois de soudeur. Je crois qu'il y a un attrait fondamental à cet égard.

Je voulais discuter avec Mme Hellemans aussi de la question des titres de compétences. Encore une fois, au gouvernement fédéral, nous composons avec une constitution qui permet aux provinces de s'occuper de ce volet. À l'heure actuelle, il y a au Canada — j'ai été vice-présidente d'un collège de sciences de la santé agréé en Ontario — 447 organismes de reconnaissance des titres de

compétences, ce qui fait qu'on ne peut même pas passer d'une province à l'autre sans avoir à présenter une nouvelle demande et à obtenir une nouvelle accréditation. Selon vous, que doit faire le gouvernement fédéral dans ce domaine?

Mme Kim Hellemans: Je ne peux pas vous répondre, parce que mes connaissances là-dessus sont très limitées. Je parle au nom d'une personne qui n'a pas pu venir ici aujourd'hui, alors je vais avouer que je ne le sais pas.

Mme Lois Brown: Eh bien, si vous avez des idées, d'après votre expérience, je pense que ça aiderait beaucoup le comité de les entendre, ainsi que toute suggestion. Évidemment, notre gouvernement est à la recherche de solutions. Il y a actuellement des ententes en Alberta et en Colombie-Britannique, et les provinces elles-mêmes se sont mises ensemble et ont dit qu'elles doivent régler ce problème en raison de la demande. Je crois qu'il y a des initiatives que nous pourrions...

Mme Kim Hellemans: N'y a-t-il pas une réglementation...

Mme Lois Brown: C'est de compétence provinciale.

M. Yaroslaw Zajac: Je me demande si je peux intervenir.

L'Accord sur le commerce intérieur précise maintenant, au chapitre sept, que si un titre de compétence est reconnu dans une province, il doit l'être ailleurs. C'est la loi au Canada. Cependant, l'application se fait très lentement.

L'autre élément qui est lié à ce dont Kim parlait, c'est toute l'idée de la reconnaissance des titres de compétences étrangers et du cadre visant à garantir que les gens peuvent faire reconnaître leurs titres de compétences très rapidement, plus précisément dans l'année suivant leur arrivée au Canada, ou qu'un programme est mis en place pour permettre à ces personnes d'obtenir l'accréditation nécessaire au Canada en fonction des prérequis en vigueur ici. Ces choses sont en place, mais...

• (1645)

La présidente: Vous pouvez finir votre phrase, monsieur Zajac.

M. Yaroslaw Zajac: Ce qui se passe, c'est que le germe est là, mais nous devons faire en sorte d'accélérer les choses. Nous devons nous assurer que ce qui est déjà en place est pleinement mis en oeuvre, et ce n'est pas le cas en ce moment.

La présidente: Merci.

La parole est maintenant à Mme Demers, du Bloc québécois.

[Français]

Mme Nicole Demers (Laval, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui. J'ai trouvé vos propos extrêmement intéressants. J'ai surtout été très soulagée de voir que je ne n'étais pas la seule à se trouver incompétente en mathématiques, même si je gère mon budget, que je paie mes dettes et mes factures depuis 60 ans.

Madame Cukier, vous avez dit que plusieurs recommandations avaient été faites il y a 20 ans, à la suite de la tragédie de l'École polytechnique de Montréal, mais que très peu de ces recommandations avaient été mises en vigueur. On est encore au même point. Je me demande si c'est relié au fait que moins de femmes s'inscrivent présentement en ingénierie et en technologie.

A-t-on été en mesure de bien accueillir celles qui ont fait ce genre d'études? Est-on présentement en mesure de les accueillir et de les retenir grâce à des structures d'accueil et d'intégration qui soient suffisamment adaptées pour qu'elles se sentent à l'aise en compagnie de leurs collègues et confrères? Est-ce que ça pourrait faire partie du problème?

[Traduction]

Mme Wendy Cukier: Je veux préciser qu'il y a davantage de femmes en génie aujourd'hui qu'il y a 20 ans. Il y en a moins en informatique. Mais nous avons constaté un déclin du nombre de femmes en génie depuis 2000, alors c'est une chose qu'il vaut la peine de signaler.

Je pense que le rapport Plus que des chiffres a établi un cadre conceptuel très solide sans rien pour appuyer la mise en oeuvre ou la reddition de comptes. Qu'il s'agisse des lois sur l'équité en emploi, d'une stratégie nationale concernant les femmes dans le domaine des technologies ou de la reconnaissance des titres de compétences étrangers, je dirais que la mise en oeuvre et la reddition de comptes sont les lacunes importantes. C'est pourquoi je pense qu'il y a eu beaucoup de programmes et beaucoup de bonnes idées, mais que ceux-ci sont très fragmentés et qu'il n'y a pas eu le suivi pour dire, d'accord: trois ans plus tard, où en sommes-nous? Les gens diront que nous avions des brochures, que nous avons organisé des événements, que nous avons fait faire telle ou telle chose par les gens, mais où en sommes-nous par rapport à nos objectifs? Je pense que ce qu'il faut vraiment, pour avancer dans ces dossiers, c'est non seulement la stratégie, mais aussi le mordant et l'engagement qu'il faut mener pour mener des choses à terme.

[Français]

Mme Nicole Demers: Mesdames Hellemans et Cukier, vous avez dit que plusieurs choix s'offraient aux femmes d'une trentaine d'années qui souhaitaient effectuer un retour aux études. Vous n'avez pas eu le temps de nous donner plus de détails à ce sujet. Pourriezvous le faire maintenant?

[Traduction]

Mme Wendy Cukier: Oui.

Je ne suis pas ingénieure. L'une des choses sur lesquelles il est très important selon moi d'insister — je suis contente que vous ayez posé la question —, c'est que beaucoup de gens qui occupent des postes liés aux technologies ne sont pas des technologues, ne sont pas des ingénieurs, mais sont plutôt ce que nous appellerions des hybrides. Ainsi, un étudiant en gestion des affaires qui fait une mineure en biotechnologie pourrait travailler dans le secteur des technologies. Un étudiant en gestion des affaires qui fait une mineure en gestion des technologies d'information peut travailler dans le secteur des technologies. Un étudiant en psychologie qui s'intéresse aux interactions entre l'humain et l'ordinateur peut travailler dans le secteur des technologies. Nous concevons aussi mieux l'ensemble des cheminements qui peuvent mener au secteur. Il y a beaucoup d'excellents gestionnaires. Quelqu'un peut être un excellent gestionnaire dans le domaine de la vente au détail et peut suivre une formation d'appoint pour devenir un excellent gestionnaire au sein d'une entreprise de télécommunications et probablement gagner deux fois plus.

Nous avons souvent eu l'idée de prendre des ingénieurs et d'en faire des gestionnaires, mais il ne nous vient pas aussi souvent à l'esprit de prendre des gestionnaires et d'en faire des professionnels de la technologie. Ce que vous allez constater, c'est que dans bon nombre de ces professions hybrides, il y a plus de femmes. Il y a donc de multiples avenues. La gestion de projet est un très bon

exemple de poste hybride où les aptitudes en gestion sont importantes et où il faut maîtriser le vocabulaire technologique. Il est très difficile d'établir ces cheminements.

• (1650)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant écouter Mme Mathyssen, du NPD.

Mme Irene Mathyssen: Merci, madame la présidente.

J'ai quelques petites questions pour M. Zajac et M. LeBlond.

Monsieur Zajac, vous avez dit que vous aimeriez frapper à la porte des ministres de l'Éducation et leur dire qu'ils doivent changer les programmes d'études et la formation qui est donnée aux enseignants, ainsi que ce qui est fait pour sensibiliser les étudiants.

Il y a un certain nombre d'années, je faisais partie d'un groupe de jeunes femmes qui voulaient que les études féminines fassent partie du programme d'études secondaires, et elles ont persisté, et on commence finalement à voir cela se faire. Ça s'appelait le « Miss G__ Project for Equity in Education », et je pense que ça va contribuer à donner aux femmes une idée de leur importance pour l'économie, pour la société et pour le progrès du pays.

Vous dites que vous aimeriez aller frapper à la porte du Conseil des ministres de l'éducation, mais avez-vous fait des démarches dans ce sens? Est-ce que votre conseil s'est adressé aux différents ministres de l'Éducation? Le cas échéant, quel genre de réactions avez-vous obtenues?

M. Yaroslaw Zajac: Pas grand-chose, en fait. Nous ne nous sommes pas adressés directement au Conseil des ministres de l'Éducation. Nos organismes provinciaux ont discuté avec les ministères de l'éducation des provinces. Quels sont les progrès réalisés? Je dirais qu'il y en a eu peu, ou même pas.

Je crois que c'est quelque chose sur quoi il faudrait insister davantage, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à maintenant. Ce sont des organisations comme le Conseil canadien des techniciens et technologues, comme Ingénieurs Canada et comme la Société canadienne de chimie qui devraient frapper à la porte de ces ministres. Pour le moment, c'est fait au cas par cas à l'échelon provincial. Il y a beaucoup d'améliorations possibles.

Mme Irene Mathyssen: Vous avez aussi parlé du programme national de stages d'enseignement coopératif et d'internat. Comment avez-vous réussi à faire participer des entreprises à ce programme? Comment les avez-vous encouragées à prendre part au processus? Je pense que c'était par rapport au programme TECHNO, les filles.

M. Isidore LeBlond: C'est certainement l'une de nos recommandations que nous appuyions fortement un programme national. Il faut offrir un peu de subventions salariales aux petites, moyennes et grandes entreprises, quelque chose pour les aider à attirer les jeunes. Ça n'existe pas en ce moment. Nous n'avons pas ça. Ça fait partie de nos souhaits. C'est la raison pour laquelle nous attirons l'attention du comité là-dessus. Nous aimerions que vous nous aidiez à faire avancer ce dossier. C'est l'une des choses auxquelles nous devons travailler, c'est sûr.

Mme Irene Mathyssen: Le gouvernement fédéral a donc un rôle à jouer à cet égard?

M. Isidore LeBlond: Oui.

Mme Irene Mathyssen: D'accord, merci beaucoup. Combien me reste-t-il de temps, madame la présidente?

La présidente: Continuez, il vous reste une minute et quart.

Mme Irene Mathyssen: D'accord, je vais parler plus vite dans ce cas-là.

On a parlé d'équité en emploi, et c'est une chose sur laquelle j'ai travaillé il y a un certain nombre d'années, et il était très clair pour moi que l'équité et l'égalité sont des choses différentes. L'équité, c'est l'idée de fournir aux gens les choses qui leur manquent pour réussir, et, dans ce cas-ci, pour que davantage de femmes, davantage d'immigrantes réussissent.

Alors quelles sont les mesures spéciales que nous devrions envisager ou proposer pour donner ce coup de pouce aux femmes, y compris aux immigrantes?

La présidente: Vous avez 30 secondes pour répondre à la question.

Mme Wendy Cukier: Au nom de tous, je proposerais ce qui suit: du financement pour les programmes de transition et pour les stages, une formation linguistique et culturelle, peut-être des crédits d'impôt pour les entreprises qui commencent à vraiment investir dans ce genre de choses et de meilleurs conseils et des services adaptés pour garantir que les femmes obtiennent la bonne information quant aux emplois offerts et à la façon de s'y prendre pour les décrocher.

La présidente: Merci beaucoup.

La dernière personne qui posera des questions sera Mme McLeod, des conservateurs.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Merci, madame la présidente.

Moi aussi, j'apprécie la discussion que nous avons aujourd'hui. Je pense que nous avons eu une très bonne discussion, notamment sur de nombreuses choses nouvelles dont nous n'avions pas encore parlé dans le cadre de notre étude, qui est une étude très importante.

Ma première question est la suivante: nous avons beaucoup parlé de l'influence relative de la famille et des mentors, mais y a-t-il eu des études sur l'importance relative des différents éléments?

• (1655)

Mme Wendy Cukier: Il y a des études, et, si les membres du comité sont intéressés, c'est avec plaisir que je leur ferai parvenir une bibliographie plus exhaustive. Chose certaine, pour ce qui est des jeunes filles, c'est davantage leurs parents que leurs camarades, et il y a des études qui l'affirment.

Il y a assurément des études qui montrent que, au secondaire, les filles sont moins nombreuses que les garçons à savoir ce que c'est un ingénieur.

L'autre chose que je veux dire, par rapport au mentorat, qui est si important, c'est que l'influence des mentors et des modèles ne fait aucun doute, mais quiconque a une fille adolescente ou dans mon cas, une fille de 22 ans, sait également que le messager est aussi important que le message. Si je vais parler à des étudiantes au secondaire et que je leur dis qu'il y a de très belles carrières à faire dans le domaine des technologies et que je les invite à venir gagner beaucoup d'argent dans mon domaine, c'est loin d'avoir le même effet que si une étudiante à l'université vient leur parler du plaisir qu'elles vont avoir à étudier à l'université, à construire toutes sortes de choses et à apprendre comment les choses fonctionnent.

C'est très important. Le mentorat fonctionne dans certaines conditions, avec certains types de gens, et ainsi de suite. C'est pourquoi je pense que l'évaluation et des stratégies ciblées et nuancées sont si importantes.

Mme Cathy McLeod: J'apprécie aussi beaucoup les commentaires qui ont été faits au sujet de l'absence de correspondance entre la formation et les perspectives d'emploi. Évidemment, l'informatique vient tout de suite à l'esprit. Je pense à Ottawa, et vous avez évidemment eu énormément de gens qui se sont dirigés vers ce secteur, puis l'effondrement de ce secteur.

Je comprends donc vos commentaires concernant des stratégies englobantes, mais il faut éviter l'effet d'entonnoir et le ciblage, parce que ça pourrait être dangereux et difficile pour les étudiantes. Je pense que ce que vous dites, c'est que de créer pour les jeunes femmes et les filles l'occasion de rêver et de savoir qu'elles peuvent avoir accès à toutes les possibilités, c'est ça le message, et pas vraiment se concentrer sur quoi que ce soit en particulier.

Est-ce que c'est à peu près ça?

Mme Wendy Cukier: Puis-je ajouter quelque chose au sujet de l'informatique, par contre, pour que mes amis au CTIC, au CATA et à l'ITAC ne me désavouent pas?

L'une des choses qui ont fait diminuer le nombre de filles qui s'inscrivent dans le domaine des technologies, c'est cette idée que le secteur des TIC s'est effondré: Nortel a procédé à des mises à pied, Mitel aussi, et ainsi de suite. Le fait est qu'il y a énormément d'emplois liés aux TIC qui ne sont pas dans le secteur.

Prenez les banques: les banques ont des divisions des technologies aussi importantes que beaucoup de petites entreprises de technologie, et les gens ne le savent pas. Qu'on pense au secteur de la vente au détail ou à un quelconque autre secteur au pays à l'heure actuelle, tous ont un volet technologique. Il y a des emplois liés aux technologies dans ces secteurs aussi, et c'est quelque chose que nous devons absolument faire savoir.

Mme Cathy McLeod: Vous avez parlé d'environ 8 p. 100 de femmes. Y a-t-il des études qui montrent l'incidence du statut socioéconomique sur le succès ou l'absence de succès dans ce changement? A-t-on examiné ça?

M. Yaroslaw Zajac: Je ne connais pas d'études en particulier, mais, encore une fois, nous avons déjà parlé de ça ici.

En fonction du statut socioéconomique, on a plus ou moins accès à ces gens qui peuvent en fait être des sources d'influence. Une personne qui vit dans un milieu aisé a accès à des gens, à ses voisins et aux membres de sa famille qui exercent des professions d'ingénieur, d'avocat, entre autres. Malheureusement, les gens dont le statut socioéconomique est moins élevé n'ont pas nécessairement accès à ça, et ils n'ont donc pas accès à ces modèles.

C'est malheureux. Compte tenu de cette réalité, pouvez-vous mettre sur pied un programme qui puisse y remédier d'une façon ou d'une autre? Pouvez-vous faire en sorte que les jeunes femmes fassent une visite dans un laboratoire de collège communautaire?

La présidente: Monsieur Zajac, je vais devoir vous demander de conclure. Nous arrivons à cinq minutes pour cette question et cette réponse. Nous sommes en train de prendre du temps qui devrait être consacré à autre chose.

M. Yaroslaw Zajac: Madame la présidente, mon seul commentaire, c'est que nous devons insister sur l'expérience pratique.

La présidente: Très bien. Merci beaucoup.

En fait, Cathy, par rapport aux questions que vous avez posées, le Conseil canadien sur l'apprentissage a publié certains indicateurs qui envisagent le statut socioéconomique comme l'un des indicateurs qui révèlent la capacité des gens d'avoir accès à certaines professions, traditions, programmes d'apprentissage, programmes d'études post-secondaires, toutes ces choses.

Je proposerais peut-être, alors, que Mme Cool demande ce document qui pourrait servir à mettre les choses en contexte, parce qu'il porte sur beaucoup des choses dont nous avons entendu parler ici, mais dans la perspective d'une comparaison entre le Canada et les autres pays de l'OCDE.

Merci beaucoup.

Je veux remercier les témoins. Vous avez fait un excellent travail. Ça été très enthousiasmant et très intéressant, et nous avons parlé de beaucoup de choses dont nous n'avions pas encore parlé. Alors merci beaucoup.

Je vais suspendre la séance. Nous n'allons pas poursuivre à huis clos. Je vais simplement donner le temps à tout le monde de quitter les lieux de façon à ce que nous puissions nous occuper de nos travaux.

• (1655) (Pause) _____

● (1700)

La présidente: Nous reprenons nos travaux.

Nous avons seulement une demi-heure, et le temps passe.

J'aimerais que nous puissions avancer. Nous devons nous occuper de trois motions. La première a été présentée le 25 mars; il s'agit d'une motion de Mme Demers, et je vous la lis.

[Français]

Que le Comité invite la ministre de la coopération internationale à comparaître devant le Comité, afin de présenter et fournir le plan détaillé de la stratégie de santé maternelle et infantile que le Premier ministre entend présenter aux autres dirigeants du G8, avant leur rencontre qui est prévue en juin.

[Traduction]

Je pense que c'est une motion qui se passe d'explications. Je vais donc vous demander d'en débattre, en commençant par la motionnaire, Mme Demers, qui pourrait simplement nous dire rapidement quel est le but de sa motion. Ensuite nous en discuterons. [Français]

Mme Nicole Demers: Très rapidement, madame la présidente.

Premièrement, on enlève la première partie; nous n'avons pas à « faire rapport à la Chambre ».

[Traduction]

La présidente: On m'a dit que vous permettriez qu'on enlève ce préambule.

[Français]

Mme Nicole Demers: Oui, mais comme vous ne l'avez pas dit, je préfère le dire pour m'assurer que les gens le savent. C'est que c'est encore écrit, madame la présidente. C'est la seule raison.

Évidemment, qu'on demande à la ministre de la Coopération internationale de nous renseigner sur les différentes façons dont la stratégie sera mise en oeuvre, et de venir nous faire part de cela avant le Sommet du G8. Je pense que c'est tout à fait normal. On m'a dit qu'elle serait peut-être disponible vers le mois de mai, ce qui serait un très bon moment pour le faire.

[Traduction]

La présidente: Merci, madame Demers.

Je vais maintenant donner la parole aux personnes qui veulent discuter de la motion.

Nous allons commencer par Mme Neville.

L'hon. Anita Neville: Merci, madame la présidente.

Je voudrais proposer, comme amendement favorable, si la motionnaire veut bien l'accepter, que le ministre des Affaires étrangères et la ministre d'État à la Condition féminine soient inclus là-dedans aussi.

La présidente: Si je comprends bien, madame Demers, vous êtes d'accord.

[Français]

Mme Nicole Demers: C'est une très bonne idée.

• (1705

[Traduction]

La présidente: Merci.

Très bien. Avant que nous ne continuions, il y a un amendement favorable, que la motionnaire a accepté. L'invitation sera donc lancée à laministre de la Coopération internationale, au ministre des Affaires étrangères et à la ministre d'État à la Condition féminine.

Ce sont maintenant trois personnes plutôt qu'une que nous invitons. Nous nous occupons donc maintenant de cette nouvelle motion, puisque c'était un amendement favorable venant de la motionnaire.

Oui, madame Boucher.

[Français]

Mme Sylvie Boucher: On a demandé d'abord et avant tout la ministre de la Coopération internationale, car c'est son dossier. Je ne vois pas ce que la ministre de la Condition féminine fera, car la stratégie de santé maternelle et infantile vient de l'ACDI. C'est la ministre de la Coopération internationale qui devrait venir, d'abord et avant tout, et qui doit présenter le plan détaillé de la stratégie. Ce n'est pas la ministre de la Condition féminine ou celui des Affaires étrangères. Cela vient de l'ACDI, tout simplement.

[Traduction]

La présidente: Merci, madame Boucher.

Quelqu'un d'autre veut dire quelque chose au sujet de la motion?

Oui, madame Mathyssen.

Mme Irene Mathyssen: La motion amendée me plaît assez, parce que, à mon avis, les trois ministres peuvent contribuer au débat. Comme nous n'avons pas obtenu beaucoup de détails, je crois qu'il est important que le comité ait l'occasion de discuter avec les trois.

La présidente: Vous avez la parole, monsieur Desnoyers.

[Français]

M. Luc Desnoyers: Il est certain que le ministre des Affaires étrangères va jouer un rôle important dans le cadre du G8. Il faut donc qu'il entende ce qu'on a à dire.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Oui, monsieur Calandra.

M. Paul Calandra (Oak Ridges—Markham, PCC): Pour avoir assisté au dernier sommet du G8, je peux vous dire qu'on passe beaucoup de temps sans son ministre des Affaires étrangères et sans qui que soit d'autre. Le premier ministre est quelque part dans une salle, et c'est tout.

Si, comme Mme Boucher l'a dit, la personne responsable est la ministre de l'ACDI, je ne comprends pas pourquoi nous ferions venir les deux autres ministres pour leur dire ce que nous pensons, si c'est ce que je viens juste de vous entendre dire, monsieur Desnoyers. Nous souhaiterons peut-être leur faire part de ce qui ressortira des travaux du comité, des réflexions qu'on aura faites, et simplement leur envoyer une note de la part du comité. Par contre, faire venir ici deux ministres qui ne sont pas responsables du dossier d'ici le sommet du G8 me semble un peu exagéré. Ça s'en vient vite. Concentrons-nous sur les personnes appelées à jouer un rôle. Si c'est la ministre de l'ACDI, alors faisons-la venir et nous parlerons avec elle.

La présidente: Merci, monsieur Calandra.

Avant que je ne soumette la motion aux voix, madame Demers, c'est votre motion, alors voulez-vous dire quelque chose rapidement? [Français]

Mme Nicole Demers: Madame la présidente, si Mme Oda, M. Cannon et Mme Guergis se présentent devant nous, ça ne sera pas pour leur dire ce que nous pensons de cette question, mais pour qu'eux nous disent ce qu'ils en pensent. Ce n'est pas nous qui allons intervenir auprès du G8 ou qui intervenons auprès du cabinet quand la ministre doit faire valoir son point de vue sur la santé des femmes et des enfants. La condition féminine, c'est son dossier, et je crois que la santé des femmes, partout dans le monde, lui importe.

D'autre part, à titre de ministre des Affaires étrangères, M. Cannon est en contact direct avec ses homologues des autres pays. Il va donc avoir à aborder cette question et à en discuter. Nous devons nous assurer que tout le monde est sur la même longueur d'onde à ce sujet. [Traduction]

La présidente: Merci.

(La motion modifiée est adoptée). [Voir le procès-verbal]

La présidente: Il semble que c'est l'unanimité. Mon Dieu, c'est parfait, nous allons pouvoir finir ça.

Parfait, la motion suivante a aussi été présentée le 25 mars, et c'est également une motion de Mme Demers. Je vous la lis:

Que le comité invite à témoigner les organismes de la société civile québécoise et canadienne concernés suite à l'annonce du gouvernement de faire de sa stratégie sur la santé maternelle et la santé infantile une priorité lors de la tenue du G8 au mois de juin dont le Canada sera l'hôte.

● (1710)

Mme Demers, puis Mme McLeod.

Mme Cathy McLeod: J'invoque le Règlement. Nous avions assurément les exemplaires des deux autres motions. Je ne sais pas ce qui s'est passé par rapport à la distribution, mais nous n'avons jamais eu cette motion.

La présidente: Je suis désolée, les documents de ces deux motions étaient à ma place dans une chemise, et il semble que tous les aient reçues le même jour. Je ne peux pas vous dire pourquoi elles ne vous ont pas été envoyées à vous, les conservateurs. Les documents ont été remis à tout le monde. Je les ai reçus en ma qualité de présidente, et tout le monde les a reçus. Nous devions en débattre et nous n'avons pas eu le temps la semaine dernière.

Mme Cathy McLeod: Il y avait deux motions la semaine dernière; nous n'avons pas reçu la troisième.

La présidente: Mais les deux motions de la semaine dernière... L'une des deux n'a pas fait l'objet d'un débat parce que c'était le 29 mars, c'est-à-dire le jour où nous nous sommes réunis cette semaine. La dernière motion date du 29 mars. Les deux ont été présentées ensemble.

Madame Demers.

[Français]

Mme Nicole Demers: Madame la présidente, j'aimerais préciser ce qui suit. J'ai parlé d'organismes concernés, mais c'est simplement pour indiquer que le sujet les concerne et non qu'ils sont préoccupés. Il ne s'agit pas ici d'inquiéter les gens. Je ne veux pas faire de dramaturgie, mais simplement donner à ces gens l'occasion d'exprimer leur avis sur cette stratégie. Après avoir entendu les ministres concernés par cette problématique, nous pourrons entendre ce que les organismes ont à en dire. Nous pourrons alors infirmer ou confirmer leurs connaissances sur cette rencontre et cette stratégie, tout simplement.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, madame Demers.

Madame Boucher.

[Français]

Mme Sylvie Boucher: La semaine passée, quand je me suis présentée au comité, on m'en a remis une. C'est celle que j'ai eue, je n'ai jamais eu l'autre. C'est la première fois que je la vois aujourd'hui. J'aime autant vous le dire tout de suite. Je l'ai reçue le 29 mars par courriel.

[Traduction]

La présidente: La greffière m'a assuré qu'elle a été envoyée à tout le monde par voie électronique et aussi qu'elle a été déposée auprès de tous. La greffière dit qu'elle va vous donner la preuve qu'elle l'a fait.

Nous discutons de ces motions, et je n'ai aucune raison de croire que la greffière n'a pas fait son travail.

Vous avez la parole.

Mme Sylvie Boucher: J'ai quelque chose d'autre à dire.

[Français]

Je peux vous parler en anglais, si je le veux, mais je vais parler en français.

Quels organismes? Combien y en a-t-il? Combien de temps cela va-t-il prendre? Je veux simplement savoir cela.

Mme Nicole Demers: Il n'y en n'a pas plusieurs.

Mme Sylvie Boucher: Combien d'organismes?

Mme Nicole Demers: Il y en a trois ou quatre.

Mme Sylvie Boucher: J'aimerais au moins que tu me dises quels organismes, si tu es capable de me le dire.

Mme Nicole Demers: D'accord, il y a The Planned Parenthood.

Mme Sylvie Boucher: Il n'y a pas seulement celui-là, il y en a d'autres au Québec. C'est ce que j'aimerais savoir et combien de temps cela va prendre. Ce serait important qu'on le sache.

[Traduction]

La présidente: Je trouve que vous brûlez les étapes.

Nous devons d'abord adopter la motion. Ensuite, comme nous l'avons toujours fait dans les réunions des comités, non seulement ce comité-ci, mais tous les comités, une fois que nous sommes d'accord pour inviter des témoins, tout le monde peut proposer des noms. Peut-être les conservateurs veulent-ils proposer d'inviter des intervenants de la société civile canadienne et québécoise. Je ne crois pas que ce soit limité aux personnes que Mme Demers veut inviter. Une fois que nous nous serons mis d'accord là-dessus, nous dresserons une liste de gens. C'est l'une des choses que nous faisons toujours. C'est le protocole et la procédure que suivent les comités.

Cathy.

Mme Cathy McLeod: Madame la présidente, nous avons passé beaucoup de temps...

Il s'agit en fait d'une nouvelle étude, mais nous avons un plan de travail, et on dirait que nous nous en écartons constamment. Je pense que si nous voulons examiner ces questions en particulier, ça devrait être dans le cadre du processus de planification du travail que nous suivons selon notre horaire. Examinons la chose dans le contexte de tout ce que nous faisons avant de prendre une décision à cet égard.

La présidente: Mme McLeod laisse entendre que ça va chambouler le plan de travail actuel, qui est devant nous en ce moment. Il s'agit de la fin de l'étude sur la présence accrue des femmes dans les professions non traditionnelles, puis du début de celle sur la violence faite aux femmes autochtones... et il faut aussi avoir le temps, bien sûr, de rédiger un rapport sur les professions non traditionnelles.

Madame Demers, comme la question vous est adressée, au fond — c'est votre motion —, pensez-vous que cela va causer un chambardement? Est-ce que vous souhaitez que nous cessions ce que nous faisons en ce moment pour faire ce que vous proposez?

• (1715)

[Français]

Mme Nicole Demers: Madame la présidente, quelle question! [*Traduction*]

La présidente: Eh bien, c'est la question qui a été posée.

[Français]

Mme Nicole Demers: Je n'ai pas l'intention de déranger les travaux du comité. Mon intention est de nous assurer d'avoir l'information adéquate pour être en mesure de juger par nous-même des intentions du gouvernement.

Madame la présidente, je veux croire que le gouvernement est honnête. Pour une fois qu'on..., en tous cas. Cela me pose beaucoup de difficulté. Aussitôt qu'on veut avoir plus d'information, on dirait qu'on est coupable de péché. Ce n'est pas un péché: on veut s'assurer d'avoir l'information adéquate et s'assurer que le gouvernement viendra expliquer ce que c'est. Ça ne concerne pas seulement le gouvernement, certains organismes aussi.

Même si on passait deux réunions à entendre les gens, ça ne dérangerait pas notre calendrier de façon outrageuse. On l'a déjà fait dans le passé. Quand des sujets urgents surviennent, surgissent, on le fait souvent pour s'assurer de répondre à ces besoins. Ce n'est pas dans le but de déranger les travaux du comité. Je suis l'une de celles qui veut le plus que l'étude sur les femmes autochtones et la violence se fasse. Ne vous inquiétez pas, madame la présidente. Le plus rapidement ce sera fait, le mieux ce sera.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, madame Demers.

Je pense que Mme Demers a répondu à votre question, madame McLeod.

Madame Brown.

Mme Lois Brown: Madame la présidente, pardonnez-moi, j'aimerais...

La présidente: Désolée. Madame Mathyssen.

Mme Irene Mathyssen: Merci, madame la présidente.

Je voulais simplement mentionner que c'est quelque chose qui s'est présenté à nous après que nous avons établi le plan de travail, et le comité a l'habitude d'examiner des choses qui l'intéressent et le préoccupent dans l'immédiat. Je pense qu'il s'agit assurément de quelque chose qui appartient à cette catégorie. Je ne crois pas que ça va bouleverser le plan de travail général de façon si importante que nous devions nous en préoccuper. Ainsi, je pense qu'il est important que nous nous penchions là-dessus.

La présidente: Monsieur Calandra.

M. Paul Calandra: Quand prévoyons-nous faire cette étude? Ne devons-nous pas déjà nous pencher sur la question de la violence faite aux femmes autochtones? Nos journées ne sont-elles pas déjà toutes occupées?

La présidente: Ce que nous allons faire telle ou telle journée n'est pas déjà prévu, mais nous avons un plan de travail selon lequel nous allons faire telle et telle chose. Ce que nous allons faire tel jour n'est pas déterminé. Nous travaillons encore au plan parce que ce n'est que récemment que les membres du comité nous ont communiqué les endroits à visiter, il y a deux jours.

M. Paul Calandra: Donc, essentiellement, nous ferions ceci avant de procéder à notre étude sur les femmes autochtones, et, à l'issue de ceci, et après que nous aurons révisé ce rapport, vous proposez que nous fassions cela. Qui sait combien de temps ça prendra? Ça pourrait être difficile.

Il y a eu une motion semblable au Parlement, et le Parlement a voté d'une certaine manière. Je vais vous dire que si nous devons étudier ceci, vous allez probablement vouloir un bon paquet de jours pour entendre les témoignages de beaucoup de gens, et vous allez mettre notre étude sur la violence faite aux femmes autochtones en suspens jusqu'en septembre, parce que ce n'est pas quelque chose que nous allons faire en deux heures pendant une réunion. Il va y avoir tout un tas de témoins qui vont vouloir se présenter devant le comité

Comme député, si c'est ce que nous décidons de faire, alors je vais proposer une liste très exhaustive de gens qui devraient se présenter. Si les gens veulent se faire entendre, si nous voulons faire les choses comme il faut...

Nous invitons trois ministres ici. Nous tentons de dire aux intervenants du G8 comment ils devraient faire les choses. Nous essayons d'influencer la décision des autres dirigeants du monde en ce qui concerne les initiatives internes en matière de santé. Si nous devons étudier ça, c'est très bien, mais ne nous en tenons pas à une seule réunion. Faisons de la place à partir de maintenant jusqu'à la fin du mois de juin, faisons les choses comme il faut et préparons un beau petit rapport pour les trois ministres que nous allons faire venir devant le comité avant le G8. Faisons les choses comme il faut.

La présidente: Monsieur Calandra, merci. Il y a beaucoup de gens qui attendent.

Merci beaucoup.

Je pense que la procédure habituelle en comité, c'est que si nous convenons de faire telle ou telle chose... Je n'ai pas vu le mot « étude », alors je ne crois pas qu'il s'agisse d'une étude. Je pense qu'il s'agit d'inviter certaines personnes. Il arrive très souvent que ce qu'un comité fait, si les membres de ce comité conviennent de faire une chose en particulier, c'est immédiatement...

Je n'ai pas fini de parler, monsieur Calandra.

● (1720)

M. Paul Calandra: Je veux mettre mon nom sur la liste, si je peux.

La présidente: Oui, certainement.

M. Paul Calandra: Vous pouvez certainement continuer de parler, madame la présidente.

La présidente: Vous venez d'intervenir, alors je ne savais pas que vous vouliez remettre immédiatement votre nom sur la liste.

En gros, il y a un processus à suivre. Les membres du comité décideront s'ils souhaitent limiter le nombre de ces réunions à deux ou trois. Tout le monde va proposer des noms et des listes. Ensuite, le comité va examiner la liste à la lumière du temps dont il disposera, seulement trois jours, ou quatre jours, ou peu importe ce que le comité décidera, et il faudra comprendre que, évidemment, nous ne pouvons pas recevoir 500 personnes, et le comité choisira les personnes qu'il pourra inviter pendant ces trois journées.

C'est habituellement ainsi que les choses se font en comité, et c'est ce que j'espère que nous allons pouvoir décider une fois que nous aurons déterminé si nous allons accepter ce qui est proposé. D'abord, nous devons nous mettre d'accord pour le faire, puis nous déciderons comment nous allons le faire. J'essaie simplement de faire ça dans un ordre logique.

Vous avez la parole, madame Brown.

Mme Lois Brown: Merci, madame la présidente.

Je ne sais pas s'il appartient au Comité de la condition féminine de faire cette étude. Voici ce que je pense: si la ministre de l'ACDI est responsable de la création d'un plan et qu'elle va nous présenter ce plan, est-ce qu'elle ne va pas déjà faire ses propres consultations, et est-ce que nous n'allons pas, dans ce cas, faire tout le processus en double? Selon toute probabilité, nous inviterions bon nombre des personnes avec qui elle discuterait, ce qui veut dire que nous paierions pour que les témoins viennent à Ottawa ou pour les faire comparaître, peu importe comment. C'est du temps et de l'argent que nous consacrerions à faire la même chose.

Vu que c'est la responsabilité de la ministre, pourquoi ne pas la laisser faire l'enquête elle-même? Ce que nous lui avons demandé de faire, c'est de nous présenter ses conclusions et son plan, et j'ai l'impression que nous cherchons à créer le plan. Nous mettons la charrue devant les boeufs. C'est ce que je pense.

La présidente: Pour ce qui est des travaux des comités permanents de la Chambre des communes, les comités ont véritablement le mandat voulu pour décider d'examiner et de déterminer ce qu'un ministère ou un ministre en particulier à l'intention de faire, ainsi que de poser des questions à ce sujet. Ça fait partie du travail du comité. Les comités décident quand ils le font, ils décident des échéances, du temps que ça prendra et des témoins qu'ils entendront.

Dans ce très gros livre que nous avons ici, il y a une partie qui explique clairement le rôle des comités. Les ministres sont responsables devant le Parlement. Je dirais que si le Parlement croit

qu'il doit faire ça... le Parlement peut également faire des études en double s'il le souhaite.

Notre comité est celui de Condition féminine Canada. Le Comité sur la condition féminine étudiera des questions qui ont trait aux femmes. Il s'agit de femmes qui sont mères, qui ont des enfants, qui portent des enfants. C'est valable. Ça fait partie du mandat que d'examiner les questions qui ont trait aux femmes.

Dans le cadre de toutes ces lignes directrices concernant les travaux des comités, je pense que la motion dont nous sommes saisis est valable. Si ce n'était pas le cas, je n'aurais pas permis que la motion soit présentée pour que nous en débattions. C'est une motion tout à fait valable. La question est de savoir si nous allons l'adopter ou non, et il ne s'agit pas de faire un rappel au Règlement pour déterminer si nous devrions examiner cette motion. Ce travail relève bel et bien du mandat de notre comité.

Bon, il y a Mme Boucher, M. Calandra et Mme Demers.

Je vais demander le vote immédiatement, parce que nous avions vraiment prévu faire certaines choses. À moins que les gens ne souhaitent dire quelque chose qui n'a pas encore été dit... En ma qualité de présidente, je vais déterminer si nous répétons les mêmes choses.

Madame Boucher.

[Français]

Mme Sylvie Boucher: Je vais vous dire tout de suite ce qui me dérange: « Que le Comité invite à témoigner les organismes de la société civile québécoise... ».

Je suis québécoise et canadienne, et à ce que je sache, le Québec fait encore partie du Canada. On pourrait peut-être plutôt dire: « Que le comité invite à témoigner les organismes de toutes les provinces canadiennes ». Cela aurait plus de sens pour les autres membres du comité et serait faire preuve de respect entre nous.

[Traduction]

La présidente: C'est une décision qui va devoir être prise par le comité. À vous de décider si vous acceptez le libellé de la motion ou si nous allons couper les cheveux en quatre, peu importe de quoi il s'agit. Mon rôle consiste à vous aider à prendre une décision.

Mme Boucher a décidé qu'elle n'aime pas les mots « canadienne et québécoise ».

● (1725)

[Français]

Mme Sylvie Boucher: Ce n'est pas que je n'aime pas le Québec, c'est que le Québec fait encore partie du Canada. Par respect pour les autres qui sont présents, on pourrait dire: « Que le comité invite à témoigner les organismes de toutes les provinces canadiennes concernées suite à l'annonce du gouvernement de faire sa stratégie sur la santé maternelle... ». Je suis sûre que les autres provinces du Canada voudraient aussi se faire entendre.

[Traduction]

La présidente: Avant que nous ne discutions de la possibilité de modifier le libellé de la motion, est-ce que vous proposez un amendement officiel, madame Boucher?

[Français]

Mme Sylvie Boucher: Oui.

[Traduction]

La présidente: Pourriez-vous écrire cet amendement, de façon à ce que je sache bien de quoi il s'agit?

Avant que vous ne le fassiez, j'aimerais vous faire remarquer que si vous ne parlez que des provinces, vous allez laisser de côté les territoires. L'expression « société civile » englobe tout le monde. Je pense que c'est la raison pour laquelle ces mots ont été utilisés.

[Français]

Mme Sylvie Boucher: « ... des provinces et territoires... »

[Traduction]

La présidente: Pouvez-vous rapidement écrire ça et me faire parvenir le papier?

Pendant que nous attendons cet amendement, il y a encore le principe de la motion. M. Calandra et Mme Demers avaient levé la main avant l'amendement.

Monsieur Calandra.

M. Paul Calandra: J'ai une question à poser à Mme Demers, par l'intermédiaire de la présidence.

D'après ce que je comprends, nous ne faisons pas une étude, nous ne faisons qu'écouter les conseils des gens. Une fois que nous aurons entendu ces conseils, nous ne rédigerons rien. Nous ne donnerons pas de conseils, parce que nous allons entendre les conseils qu'on nous donnera. Les analystes n'écriront rien, parce qu'il ne s'agit pas d'une étude.

Je m'adresse à Mme Demers, par votre entremise, madame la présidente: combien de temps comptiez-vous consacrer à l'étude en tant que telle? Qu'espérez-vous accomplir dans le cadre de cette étude? Aviez-vous prévu que ça prenne une réunion, deux réunions? De combien de temps pensiez-vous que nous allions avoir besoin pour avoir des conseils adéquats à donner aux ministres que nous avons invités dans le cadre de l'autre motion?

La présidente: Mme Demers est la personne suivante sur la liste. Elle peut répondre aux questions en même temps.

[Français]

Mme Nicole Demers: Merci, madame la présidente.

Je n'avais pas l'intention de faire une étude. Je souhaitais qu'on recueille des informations auprès des ministres et des organismes concernés. Je prévoyais qu'il ne faudrait que deux rencontres, l'une avec les ministres et l'autre avec les organismes concernés. Je ne pensais pas devoir remettre de rapport de ces rencontres puisqu'il s'agissait d'une cueillette d'informations.

Par contre, si M. Calandra souhaite faire une étude sur ce sujet, on déposera une autre motion, et je serai très heureuse de faire cette étude. Toutefois, je pense qu'on doit d'abord faire une étude très importante sur les femmes autochtones. Personnellement, je crois que cela pourrait se faire dans le cadre d'une autre étude. Si M. Calandra souhaite toujours faire une étude, je serai très ouverte à cette idée, mais présentement, ce que je souhaite, c'est une cueillette d'informations.

[Traduction]

La présidente: Madame Wong.

Mme Alice Wong (Richmond, PCC): J'ai deux questions. Tout d'abord, la motion dit: « suite à l'annonce du gouvernement de faire de sa stratégie sur la santé maternelle et la santé infantile une priorité lors de la tenue du G8 au mois de juin ».

Ce n'est pas clair, d'après le libellé de la motion, si c'est après juin, avant juin, tout de suite après l'annonce, ou encore tout de suite après tout le G8. Je ne sais pas quand ça aura lieu. Est-ce que ce sera avant le G8 ou après le G8? Lorsque vous dites « suite à l'annonce du gouvernement », je pense que le gouvernement a déjà annoncé que ce sera notre priorité. Donc, est-ce que ça veut dire maintenant ou après le G8? J'aimerais simplement que quelqu'un éclaircisse ça.

La présidente: Peut-être que si nous mettons une virgule après « concernés », ça rendra la phrase plus claire. Il y a un bon livre sur la ponctuation que je recommanderais à quiconque est préoccupé par le fait qu'il n'y a absolument aucune ponctuation dans cette phrase. Alors peut-être qu'un peu de ponctuation bien placée rendra la phrase très claire.

D'après ce que j'ai compris, selon ce que Mme Demers a dit, le comité inviterait les organismes de la société civile québécoise et canadienne concernés, suite à l'annonce du gouvernement de faire de sa stratégie sur la santé maternelle et la santé infantile une priorité, lors de la tenue du G8 au mois de juin dont le Canada sera l'hôte.

(1730)

Mme Alice Wong: Ça me semble très clair. Autrement, c'est très ambigu.

Ma deuxième question a trait à ce que M. Paul Calandra vient tout juste de dire. Quelle est l'utilité de tout ça? Si nous voulons écouter ce qu'ont à dire tous les citoyens concernés, une réunion ne suffira pas. Si nous voulons une vraie représentation, il va probablement falloir inviter le plus grand nombre de représentants possible.

Je vois pratiquement ça comme une autre étude.

La présidente: Je pense que Mme Demers a dit très clairement qu'il ne s'agissait pas d'une étude et qu'elle envisageait que ça dure deux jours, lorsqu'elle a répondu à la question de M. Calandra. Ça fait partie du mandat d'un comité permanent, comme nous l'avons fait lorsque nous avons fait témoigner des députés pour qu'ils nous disent ce que le gouvernement allait faire. Lorsqu'il y avait des préoccupations quant à la possibilité qu'il y ait de la traite de personnes au Jeux olympiques de 2010, nous avons fait venir des gens, qui nous ont expliqué comment ils allaient s'occuper de ce problème éventuel, nous les avons écoutés, et c'est tout.

Les comités n'ont pas toujours à produire un rapport. Ils n'ont pas toujours à déposer des recommandations. Ils peuvent recueillir de l'information, et c'est ce que nous avons fait. Tout le monde ici était d'accord pour dire que c'était important. Nous avons tenu deux réunions, et nous avons demandé à certaines personnes de revenir lorsque nous avons entendu dire qu'il y allait avoir de la traite de personnes.

Ce sont des choses qui font partie du mandat du comité. Je voudrais préciser aux députés que vous avez un livre dans votre bureau, la toute dernière édition, celle de 2009, de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*. Ce livre parle du fonctionnement des comités et de leur mandat, ainsi que de celui de notre comité en particulier. Nous comprendrons que les comités ne font pas que produire des rapports et les déposer devant la Chambre, et ainsi de suite.

Mme Alice Wong: Je n'ai pas fini de poser ma question.

La présidente: Je sais, mais il est 17 h 30, et les membres du comité doivent me dire s'ils veulent rester encore cinq minutes pour votre question ou quoi que ce soit d'autre.

Mme Cathy McLeod: J'invoque le Règlement.

La présidente: Voulez-vous continuer ou voulez-vous partir maintenant? Il est 17 h 30. Quelle est la volonté du comité?

Mme Cathy McLeod: D'après le livre que vous venez tout juste de citer, il faut obtenir un consentement unanime pour continuer après que la cloche a sonné.

La présidente: C'est la raison pour laquelle j'ai dit à Mme Wong qu'elle ne pouvait pas tout simplement continuer.

Y a-t-il consentement unanime pour que nous continuions? Non.

Madame Wong, je suis désolée, mais vous ne pouvez donc pas finir de poser votre question.

La séance est levée.

POSTE > MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid Lettermail

Poste-lettre

1782711 Ottawa

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à : Les Éditions et Services de dépôt Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to: Publishing and Depository Services Public Works and Government Services Canada Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone: 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur: 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
http://publications.gc.ca

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
http://publications.gc.ca

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca